

COMMISSION LOCALE PROFESSIONNELLE

Procès-verbal de la réunion du 22 février 1960

---oOo---

Mesdames et Messieurs les Membres de la Commission Locale Professionnelle de Lille se sont réunis à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Mme LEMPEREUR, Adjoint au Maire délégué à l'Instruction Publique, le lundi 22 février 1960 à 15 heures 30.

Etaient présents :

Mme LEMPEREUR, Adjoint au Maire.
M. LEBLEU, Inspecteur Principal de l'Enseignement Technique.
M. COQUERELLE, Inspecteur du Travail.
M. ROGEAU, Président de la Chambre des Métiers du Nord.
M. MAIRESSE Alfred, Coiffeur.
M. DE BECKER, Conseiller Municipal.
Mme VANNEUFVILLE, Conseiller Municipal.
M. VIRON, Conseiller Municipal.
M. BATAILLE Henri, Délégué de la Chambre des Métiers.
M. DAGET, Directeur du Collège Technique BAGGIO.
Mme PECQUEUR, Surveillante générale des Cours Professionnels Municipaux de filles, représentant Melle D'ESTREE, Directrice du Collège Technique Valentine LABBE.



Excusés :

M. BRISY Edmond.
M. CHERET Charles.
M. DESCAMPS Jacques.
M. ROUZE Paul.

Assistaient également à la réunion :

M. TRICOTTEUX, Chef de la 4ème Division.
M. BACQUART, Chef du 2ème Bureau de la 4ème Division, Secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la réunion du 20 Février 1959 est adopté et la parole est donnée à M. DAGET, Directeur du Collège Technique BAGGIO, rapporteur des demandes de subventions.

- I. - EXAMEN DES DEMANDES DE SUBVENTIONS DE L'ETAT EN FAVEUR DES COURS PROFESSIONNELS PUBLICS ET PRIVES.
- A) - COURS PROFESSIONNELS MUNICIPAUX INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX DE GARÇONS DE LILLE. INSTITUT DENIS DIDEROT, BOULEVARD D'ALSACE, LILLE.

Obligatoires - Publics

La notice est régulièrement établie avec états justificatifs certifiés exacts. Le service des Finances de la Ville détient les pièces comptables conformément aux règles de la comptabilité publique.

Tous les cours régulièrement ouverts fonctionnent avec 3 années d'études et appliquent les programmes officiels des C.A.P.

ANNEE SCOLAIRE 1959 - 1960

Horaire hebdomadaire. - Les cours ont lieu :

- a) - mi-partie pendant la journée de travail le jeudi, de 14 heures 15 à 20 h 15.
b) - mi-partie après les heures de travail : lundi, mardi, mercredi, vendredi de 18 heures 15 à 19 heures 45 - Samedi de 14 heures à 18 heures.

.../...

<u>Année scolaire</u>	<u>1956/57</u>	<u>1957/58</u>	<u>1958/59</u>	<u>1959/60</u>
Nombre hebdomadaire d'heures de cours	390	374 ½	378 ½	385 ½
Nombre des élèves	653	782	820	748
Prix de revient d'un élève	24.857	21.645	25.175	29.068 (*)

(*) - La différence avec l'année précédente résulte de l'augmentation des traitements du personnel des cours.

<u>Résultats aux C.A.P.</u>	<u>1956</u>	<u>1957</u>	<u>1958</u>	<u>1959</u>
Présentés :	164	143	193	180
Reçus :	110	87	107	86
Pourcentage :	67	60,8	55,9	47,7

BUDGET 1959 ; Dépenses : 21.743.055 Charges sociales personnel comprises.

RECETTES : 21.743.055

Etat	6.525.000
Ville	7.740.902
Taxe d'Apprentissage	7.477.153

BUDGET PREVISIONNEL 1960 : Dépenses : 235.353,56 N.F.

Recettes : 235.353,56 N.F.

Etat	80.000 N.F.
Ville	80.000 N.F.
Taxe d'Apprentissage	75.353,56 N.F.

La Ville de Lille demande en 1960 l'attribution d'une subvention de :80.000 N.F.

SUBVENTIONS

<u>Année</u>	<u>Demandée</u>	<u>Accordée</u>
1956	6.000.000	6.000.000
1957	6.500.000	6.500.000
1958	7.000.000	6.500.000
1959	7.500.000	6.525.000

La Commission donne un avis favorable à l'octroi d'une subvention de 80.000 Nouveaux Francs.

B) - COURS DE PERFECTIONNEMENT CONDUISANT A LA PROMOTION DU TRAVAIL.

Cours public créé par décision ministérielle D.59 JV/CD N° 4798 en date du 19 Septembre 1952.

Organisme gestionnaire : Ville de Lille - Délibération du Conseil Municipal de Lille en date du 20 Février 1953 N° 4.751.

ANNEE SCOLAIRE 1959 - 1960

	<u>1956/57</u>	<u>1957/58</u>	<u>1958/59</u>	<u>1960</u>
Nombre d'élèves	249	300	290	297
Nombre d'heures de cours par semaine :				
Enseignement théorique	54	84	86 ½	145
Enseignement Pratique	31	36 ½	31	35

.../...

RESULTATS AUX EXAMENS C.A.P.

<u>Année scolaire</u>	<u>1956/57</u>	<u>1957/58</u>	<u>1958/59</u>
Présentés :	87	122	99
Reçus :	60	87	60

BUDGET ORDINAIRE 1959

Recettes :	8.120.480	
Dépenses :	8.120.480	
Enseignement Technique		5.000.000
Ville de Lille		2.589.075
Syndicat Maîtres d'Imp.		531.405
Taxe d'Apprentissage		néant

BUDGET EXTRAORDINAIRE 1959

La subvention sollicitée (2.500.000 frs) n'a pas été accordée.

BUDGET PREVISIONNEL ORDINAIRE 1960

Recettes :	104.674,80 N.F.
Dépenses :	104.674,80 N.F.
Enseignement Technique	75.000 N.F.
Ville de Lille	25.174,80 N.F.
Syndicat Maîtres Imp.	4.500 N.F.
Taxe d'Apprentissage	néant

SUBVENTIONS

<u>Année</u>	<u>Demandée</u>	<u>Accordée</u>
1956	Ord. 2.000.000	Ord. 2.000.000
	Ext. 3.000.000	Ext. 1.500.000
1957	Ord. 3.000.000	Ord. 3.000.000
	Ext. 3.000.000	Ext. 3.000.000
1958	Ord. 4.500.000	Ord. 4.500.000
	Ext. 5.000.000	Ext. néant
1959	Ord. 5.000.000	Ord. 5.000.000
	Ext. 2.500.000	Ext. néant

L'augmentation des dépenses prévues résulte :

- 1°) - de l'application des arrêtés ministériels relatifs au rajustement des taux horaires fixant la rémunération du personnel,
- 2°) - de l'ouverture de cours nouveaux (transfert de certains cours fonctionnant à l'E.N.I.A.M. - préparation au B.P. Dessinateur, Traceur en chaudronnerie et en charpente).

La Commission donne un avis favorable à l'octroi d'une subvention de 75.000 N.F. pour le Budget ordinaire.

C. COURS PROFESSIONNELS MUNICIPAUX DE JEUNES FILLES - COLLEGE TECHNIQUE DE JEUNES FILLES, 11 RUE DE THIONVILLE A LILLE.

ANNEE SCOLAIRE 1958/59

La notice est régulièrement établie, avec états justificatifs de dépenses.

Les cours assurent la préparation aux C.A.P. Employé de bureau, aide-comptable, secrétaire sténo-dactylographe, couturière, lingère, modiste, dessinatrice, broderie, Arts ménagers.

Ils ont lieu les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 18 heures 30 à 20 heures 30.

Le nombre d'heures de cours par semaine est de 86.

<u>Année scolaire</u>	<u>1956/57</u>	<u>1957/58</u>	<u>1958/59</u>	<u>1959/60</u>
Nombre des élèves	616	614	609	634
Nombre des auditrices	2.756	2.691	2.700	2.842

Le prix de revient d'une élève est de 11.980 frs (En 1958/59 : 11.083 frs)

RESULTATS AUX C.A.P.

<u>ANNEE SCOLAIRE</u>	<u>1956</u>	<u>1957</u>	<u>1958</u>	<u>1959</u>
Présentées :	54	24	29	33
Reçues :	24	18	11	19
Pourcentage :	44	75	38	57

BUDGET 1959

Dépenses : 7.241.253 frs CHARGES SOCIALES COMPRISES
 Recettes : 7.241.253 frs

Etat 2.515.000
 Ville 2.601.976
 Taxe d'Apprentissage 2.124.277

BUDGET PREVISIONNEL 1960

Dépenses : 80.623,49 N.F.
 Recettes : 80.623,49 N.F.

Etat 30.000 N.F.
 Ville 30.000 N.F.
 Taxe d'Apprentissage 20.643 N.F.

La Ville de Lille demande qu'en 1960, l'Etat accorde une subvention de 30.000 Nouveaux Francs.

SUBVENTIONS

<u>Année</u>	<u>Demandée</u>	<u>Accordée</u>
1956	1.650.000	1.650.000
1957	1.950.000	1.970.000
1958	2.200.000	2.200.000
1959	2.900.000	2.515.000

La Commission émet un avis favorable à l'octroi d'une subvention de 30.000 N.F.

D. COURS PROFESSIONNELS DE BOUCHERIE ORGANISES PAR LE SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE LA BOUCHERIE. - 18 RUE THIERS A LILLE.
OBLIGATOIRES POUR LES APPRENTIS-BOUCHERS - ANNEE SCOLAIRE 1958/59.

Ces cours créés en application d'un arrêté ministériel du 18 août 1942 sont placés sous la direction de M. ROGEAU, Boucher, 65 rue du Long Pot à Lille.

Depuis le 1er Octobre 1946, ils ont lieu à Lille, du 1er Octobre au 15 Juillet.

Au 1er Octobre 1949, deux centres annexes ont été ouverts :

- HAZEBROUCK - VALENCIENNES.

Au 1er Octobre 1953, un Centre supplémentaire a été créé à : TOURCOING

Au 1er Octobre 1956, à MAUBEUGE.

Au 1er Octobre 1958, DOUAI.

.../...

Prévision : Ouverture de nouveaux cours à CAMBRAI

- 1°) - Cours Théoriques : LILLE, Collège Technique Baggio - Institut Denis Diderot, les mercredi de 14 à 17 heures.
 VALENCIENNES, Collège Technique de Garçons.
 HAZEBROUCK, Collège Saint-Joseph.
 TOURCOING, Ecole Industrielle et Commerciale
 MAUBEUGE, Collège Technique
 DOUAI, Collège Technique.
- 2°) - Cours Pratiques : Abattoirs de Tourcoing, Ets CABY à Saint-André, les lundi de 14 à 17 heures et les mercredi de 14 à 17 heures 30.
 Abattoirs de Valenciennes, d'Hazebrouck, de Maubeuge et de Douai.

L'enseignement comprend :

- 1°) - Général : Français, Correspondance commerciale, Morale, Arithmétique, Comptabilité, Hygiène et Législation.
 2°) - Technologie : relative au métier;
 3°) - Travaux Pratiques : Abattage, découpage.

Les programmes identiques en principe à ceux de Paris, sont adaptés aux conditions régionales. Les cours comportent cinq années d'études (3 années préparatoires au C.A.P. et 2 années de Perfectionnement)

Une seule notice et une seule demande de subvention sont établies pour les six Centres.

Année scolaire	Centres	Nbr. hebdomadaires d'h. de cours	Nbr. auditeurs	Total général par année scolaire heures de cours	
1957/1958	LILLE	26 h.	999	89 h.	2.635
	VALENCIENNES	15 h.	706		
	HAZEBROUCK	15 h.	224		
	TOURCOING	18 h.	519		
	MAUBEUGE	15 h.	187		
1958/1959	LILLE	26 h.	882	107 h.	2.721
	VALENCIENNES	18 h.	550		
	HAZEBROUCK	15 h.	221		
	TOURCOING	18 h.	489		
	MAUBEUGE	15 h.	256		
	DOUAI	15 h.	323		
1959/1960	LILLE	24 h. $\frac{1}{2}$	846	102 h. $\frac{1}{2}$	2.840
	VALENCIENNES	15 h.	667		
	HAZEBROUCK	15 h.	204		
	TOURCOING	18 h.	438		
	MAUBEUGE	15 h.	276		
	DOUAI	15 h.	409		

<u>Années scolaires</u>	<u>1957/1958</u>	<u>1958/1959</u>	<u>1959/1960</u>
Nombre total des élèves de tous les centres.	570	602	623
Prix de revient d'un élève	6.053 frs	8.240 frs	82,83 N.F.
			.../...

RESULTATS AU C.A.P. (créé par arrêté ministériel du 16/3/1944)

<u>Années scolaires</u>	<u>1956</u>	<u>1957</u>	<u>1958</u>	<u>1959</u>
Présentés	163	176	212	201
Reçus	104	123	113	92

RESULTATS AU BREVET PROFESSIONNEL (créé par arrêté ministériel du 4 avril 1949)

1ère session en 1951

Session 1956. - Présentés : 10 Reçus : 4
 1959. - -d°- : 5 -d°- : 1

BUDGET ORDINAIRE 1959

Dépenses :	5.159.708
Recettes :	5.332.662
Excédent de recettes	172.954
Etat	650.000
Syndicat Départemental	500.000
Droits d'inscription	1.489.000
Taxe d'Apprentissage	1.627.240
Confédération nationale	385.200
Chambre des métiers	200.000
Recettes diverses	481.222

BUDGET PREVISIONNEL ORDINAIRE 1960

Dépenses 70.000 N.F.	
Recettes 70.000 N.F.	
Reliquat de l'exercice précédent	1729,54 N.F.
Subvention Enseignement Technique	16000 N.F.
Syndicat Boucherie Nord	5000 N.F.
Chambre des Métiers	2500 N.F.
Confédération Nationale	5000 N.F.
Droits d'inscription	15.000 N.F.
Taxe d'Apprentissage	18.000 N.F.
Recettes diverses	6.770,46 N.F.

Le Directeur indique dans l'exposé des motifs de sa demande de subvention d'Etat :

En 1959, subvention demandée : 1.600.000 frs
 subvention accordée : 650.000 frs

Une subvention de 16.000 Nouveaux Francs est demandée pour 1960, demande que le Directeur justifie comme suit :

- 1°) - Augmentation des dépenses de personnel
- 2°) - Augmentation des frais de fonctionnement dus à la hausse des prix et à l'accroissement du nombre d'élèves

SUBVENTIONS

<u>Année</u>	<u>Demandée</u>	<u>Accordée</u>
1956	446.084	400.000
1957	523.811	524.000
1958	1.200.000	260.000
1959	1.600.000	650.000

La subvention demandée pour 1960 est de 16.000 Nouveaux Francs.

Considérant le réel effort accompli par l'organisme, l'augmentation du nombre des sections ouvertes et l'accroissement du nombre des élèves, la Commission émet un avis favorable à l'octroi de la subvention sollicitée, soit : 16.000 Nouveaux Francs.

.../...

E. ECOLE PROFESSIONNELLE DE COIFFURE - 71, Rue de Tournai à Lille - OEUVRE SOCIALE DU SYNDICAT DES MAITRES ET ARTISANS COIFFEURS DU NORD - Directeur - M. MAIRESSE.

Cours ouverts le 15 Octobre 1956.

Date de la déclaration à la Mairie : 8 Août 1956.

Horaire hebdomadaire : Lundi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 H.

Nombre d'élèves : Année scolaire 1957/58 : 161

Année scolaire 1958/59 : 321

Année scolaire 1959/60 : 404

RESULTATS AU C.A.P.

<u>Année scolaire</u>	<u>1956/57</u>	<u>1957/58</u>	<u>1958/59</u>
Présentés	27	47	142
Reçus	22	30	98
Pourcentage	82 %	64 %	70 %

BUDGETS 1959

1°) - Ordinaire : Recettes : 2.656.055
Dépenses : 3.598.175 - Déficit : 942.120 frs.

Subvention Etat	1.450.000
Organisation gestionnaire	765.000
Fournitures scolaires	167.870
Dons et legs provenant de particuliers	273.185

2°) - Extraordinaire : Recettes : 783.629
Dépenses : 835.221 (Déficit : 51.592)

BUDGETS PREVISIONNELS 1960

1°) - Ordinaire : Dépenses : 39.821,20 N.F. dont 9.421,20 N.F. représentant le déficit de l'exercice précédent.

Recettes : 39.821,20 N.F.

Subvention Etat	17.610 N.F.
Organisation gestionnaire	17.611,20 N.F.
Fournitures scolaires	1.800 N.F.
Dons et Legs	2.800 N.F.

2°) - Extraordinaire : Dépenses : 6.565,92 N.F. dont 515,92 N.F. déficit 1959
Recettes : 6.565,92 N.F.

Subvention Etat	1.380 N.F.
Organisation gestionnaire	1.385,92 N.F.
Taxe d'Apprentissage	3.800 N.F.

Année	<u>SUBVENTIONS ORDINAIRES</u>		<u>SUBVENTIONS EXTRAORDINAIRES</u>	
	Demandée	Accordée	Demandée	Accordée
1957	718.423	720.000	600.000	600.000
1958	697.000	180.000	82.000	180.000
1959	1.608.000	1.450.000	670.000	
1960	17.610 N.F.		1.380 N.F.	

Considérant l'heureux développement de ces cours dont les effectifs sont en augmentation constante, la Commission émet un avis favorable à l'octroi des subventions demandées, soit ;

17.610 N.F. pour le budget ordinaire et
1.380 N.F. pour le budget extraordinaire.

F. - COURS PROFESSIONNELS DE L'UNION DES SYNDICATS LIBRES FEMININS, 4, RUE DES BUISSES A LILLE - FACULTATIFS - PRIVÉS.

La demande est régulièrement établie avec états certifiés et pièces justificatives sauf celles des dépenses réglées au comptant.

;.../...

Les documents relatifs aux dépenses communes aux cours et à l'école professionnelle " LA RUCHE " et entre lesquelles une ventilation est faite, peuvent être consultés au Siège des Cours.

ANNEE SCOLAIRE 1959 - 1960

	<u>1955</u>	<u>1956</u>	<u>1957</u>	<u>1958</u>	<u>1959</u>
Nbre hebdomadaire d'heures de cours	46	39 $\frac{1}{2}$	38	-	29 $\frac{1}{2}$
Nbre des élèves	151	130	119	125	108

Les cours ont lieu après les heures de travail et le samedi après-midi.

Nature des cours : Français , Mathématiques, Commerce, et Comptabilité, correspondance commerciale, géographie, sténo-dactylographie, anglais, législation, coupe et couture, cuisine.

Prix de revient d'une élève en 1959 : 9.828 frs.

Résultats au C?A.P. en 1959 : Présentées 11
Reçues 6

BUDGET 1959 :

Dépenses : 1.002.465 frs
Recettes : 1.104.050 frs

Etat 200.000
Droit d'inscription élèves 537.000
Subvention taxe d'apprentissage 330.675
Recettes diverses 36.375

BUDGET PREVISIONNEL 1960 :

Dépenses : 12.335,85 N.F.
Recettes : 11.800 N.F.

Etat 4.000 N.F.
Droits d'inscription 4.000 N.F.
Subvention de taxe d'apprentissage .. 3.000 N.F.
Recettes diverses 800 N.F.

La subvention d'Etat demandée en 1960 est de 4.000 N.F.

La Commission donne un avis favorable à la demande de subvention pour 1960 soit : 4.000 Nouveaux Francs.

II. ORGANISATION DES COURS PROFESSIONNELS ET DES COURS DE PERFECTIONNEMENT MUNICIPAUX DE LILLE.

M. DAGET, Directeur des Cours Municipaux Professionnels de Garçons, alors de la présentation des demandes de subventions intéressant ces cours, fourni toutes explications quant à leur fonctionnement.

III; QUESTIONS DIVERSES

ORGANISATION DE L'APPRENTISSAGE TEXTILE DANS L'AGGLOMERATION LILLOISE:- Observation du Comité Départemental de l'Enseignement Technique...

Le Comité Départemental de l'Enseignement Technique appelé à fixer le pourcentage d'exonération de taxe d'apprentissage à accorder sur le montant des cotisations versées à des groupements professionnels a été amené à constater que le prix de revient de l'atelier collectif pour l'apprentissage des métiers de tisserand et la formation des apprentis ouvert rue des Meuniers par la Chambre Syndicale des fabricants de toile est devenu prohibitif.

Ceci étant dû à la diminution anormale du nombre d'élèves que reçoit cet atelier, le Comité Départemental a demandé qu'une étude de cette question soit effectuée par la Commission locale professionnelle.

Mme LEMPEREUR a reçu les responsables du Groupement professionnel local d'apprentissage textile de Lille, M. J. VERHASSELT, Président, M. GODINOT, Membre ouvrier et M. BRUGE, directeur du Groupement, avec lesquels elle a procédé à un échange de vues sur la question de l'organisation de l'apprentissage textile dans la région.

Il manque néanmoins quelques précisions pour que cette affaire puisse être étudiée aujourd'hui, aussi Mme LEMPEREUR propose-t-elle de réunir la Commission dans la deuxième quinzaine de Mars.

M. BLANCQUAERT, Inspecteur de l'Enseignement Technique rapporteur de cette question au Comité Départemental serait invité à prendre part à cette réunion au cours de laquelle les responsables du Groupement pourraient être entendus.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 heures 35.

Le Secrétaire de Séance :

J. BACQUART.

La Présidente :

Mme LEMPEREUR

Vu : Le Chef de la 4ème Division

G. TRICOTTEUX.

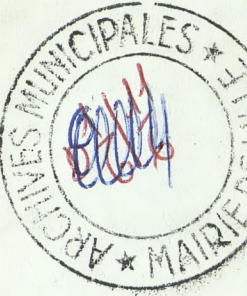
COMMISSION LOCALE PROFESSIONNELLE

Procès-verbal de la réunion du 15 Février 1961



Mesdames et Messieurs les Membres de la Commission Locale Professionnelle de LILLE se sont réunis à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Mme LEMPEREUR, Adjoint au Maire délégué à l'Instruction Publique, le mercredi 15 Février 1961 à 15 heures.

Etaient présents :



Mme LEMPEREUR, Adjoint au Maire,
M. LEBLEU, Inspecteur Principal de l'Enseignement Technique,
M. PATFOORT, représentant M. l'Inspecteur Divisionnaire du Travail,
M. MAIRESSE Alfred, Coiffeur,
M. DE BECKER, Conseiller Municipal
Mme VANNEUFVILLE, Conseiller Municipal,
M. VIRON, Conseiller Municipal,
M. BATAILLE Henri, Délégué de la Chambre des Métiers,
M. le Directeur du Centre Public Départemental d'Orientation Professionnelle,
M. DAGET, Directeur du Lycée Technique Municipal " BAGGIO ",
Mlle D'ESTREE, Directrice du Lycée Technique Municipal V. LABBE .

Excusés :

M. BRISY Edmond
M. CHERET Charles
M. ROGHAU, Président de la Chambre de Métiers du Nord.

Assistaient également à la réunion :

M. TRICOMLEUX, Chef de la 4ème Division,
M. BACQUART, Chef du 2ème Bureau de la 4ème Division, Secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la réunion du 22 Février 1960 est adopté et la parole est donnée à M. DAGET, Directeur du Lycée Technique Municipal BAGGIO, rapporteur des demandes de subventions.

I .- EXAMEN DES DEMANDES DE SUBVENTIONS DE L'ETAT EN FAVEUR DES COURS PROFESSIONNELS PUBLICS ET PRIVES.

A)- COURS PROFESSIONNELS DE BOUCHERIE ORGANISES PAR LE SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE LA BOUCHERIE .- 18 Rue Thiers à LILLE.

OBLIGATOIRES POUR LES APPRENTIS - BOUCHERS - ANNEE SCOLAIRE 1958/59.

Ces cours créés en application d'un arrêté ministériel du 18 Août 1942 sont placés sous la direction de M. ROGHAU, 5/7 Rue du Plat à Lille.

Depuis le 1er Octobre 1946, ils ont lieu à Lille, du 1er Octobre au 15 Juillet

Au 1er Octobre 1949, deux centres annexes ont été ouverts :

- HAZEBROUCK - VALENCIENNES.

Au 1er Octobre 1953, un centre supplémentaire a été créé à : TOURCOING

Au 1er Octobre 1956, à MAUBEUGE.

Au 1er Octobre 1958, DOUAI.

Prévision : Ouverture de nouveaux cours à CAMBRAI.

..../....

- 1^o)- Cours Théoriques : LILLE, Lycée Technique Municipal BAGGIO, les mercredi et jeudi, de 14 heures à 17 heures 30
 VALENCIENNES , Lycée Technique de Garçons
 HAZEBROUCK, Collège Saint-Joseph
 TOURCOING, Ecole Industrielle et Commerciale
 MAUBEUGE, Lycée Technique
 DOUAI, Lycée Technique
- 2^o)- Cours Pratiques : Abattoirs de Tourcoing, Ets CABY à Saint-André, les lundi de 14 à 17 heures et les mercredi , de 14 à 17 heures.
 Abattoirs de Valenciennes, d'Hazebrouck, de Maubeuge et de Douai.

L'enseignement comprend :

- 1^o)- Général : Français, Correspondance commerciale, Morale, Arithmétique, Comptabilité, Hygiène et Législation.
- 2^o)- Technologie : relative au métier;
- 3^o)- Travaux Pratiques : Abatage et Découpage.

Les programmes identiques en principe à ceux de Paris, sont adaptés aux conditions régionales. Les cours comportent cinq années d'études (3 années préparatoires au C.A.P. et 2 années de Perfectionnement).

Une seule notice et une seule demande de subvention sont établies pour les six centres.

Année scolaire	Centres	Nbre hebdomadaire d'heures de cours	Nombre auditeurs	Total général par année scolaire Heures cours audit.
1958/1959	Lille	26 heures	882	107 H. 2721
	Valenciennes	18 heures	550	
	Hazebrouck	15 heures	221	
	Tourcoing	18 heures	489	
	Maubeuge	15 heures	256	
	Douai	15 heures	323	
1959/1960	Lille	24 heures $\frac{1}{2}$	846	102 H $\frac{1}{2}$ 2840
	Valenciennes	15 heures	667	
	Hazebrouck	15 heures	204	
	Tourcoing	18 heures	438	
	Maubeuge	15 heures	276	
	Douai	15 heures	409	
1960/ 1961	Lille	24 heures $\frac{1}{2}$	777	102 H $\frac{1}{2}$ 3119
	Valenciennes	15 heures	756	
	Hazebrouck	15 heures	306	
	Tourcoing	18 heures	510	
	Maubeuge	15 heures	299	
	Douai	15 heures	471	

<u>Années scolaires</u>	<u>1958/1959</u>	<u>1959/1960</u>	<u>1960/1961</u>
Nombre total des élèves de tous les centres	602	623	709
Prix de revient d'un élève	8.240	82,83NF	71,78 NF

...../.....

RESULTATS AU C.A.P. (créé par arrêté ministériel du 16/3/1944)

<u>Années scolaires</u>	<u>1958</u>	<u>1959</u>	<u>1960</u>
Présentés	212	201	177
Reçus	113	92	132

RESULTATS AU BREVET PROFESSIONNEL (créé par arrêté ministériel du 4 Avril 1949)

1ère session en 1951
 2ème session en 1956
 3ème session en 1959 Présentés : 5 Reçu : 1

BUDGET ORDINAIRE 1960

Dépenses :	50.893 NF 76
Recettes :	65.895 NF 32
Excédent de recettes	15.001 NF 56
Reliquat exercice précédent	1.729, 54
Etat	6.500
Syndicat départemental	5.000
Droits d'inscription	16.312, 60
Taxe d'apprentissage	24.839, 05
Confédération Nationale	5.228, 80
Chambre des Métiers	2.200
Recettes diverses	2.334, 36
Dons et Legs	1.750, 97

BUDGET PREVISIONNEL ORDINAIRE POUR 1961

Dépenses :	81.050 NF
Recettes : ????.....	81.050 NF
Reliquat de l'exercice précédent	15.001 NF 56
Subvention Enseignement Technique	10.000 NF
Syndicat Boucherie du Nord	5.000 NF
Chambre des Métiers	2.000 NF
Confédération Nationale	5.000 NF
Droits d'inscription	15.000 NF
Taxe d'apprentissage	25.000 NF
Recettes diverses	2.298 NF 44
Dons et legs	1.750 NF

S U B V E N T I O N S

<u>Année</u>	<u>Demandée</u>	<u>Accordée</u>
1958	1.200.000	260.000
1959	1.600.000	650.000
1960	16.000 NF	6.500 NF

La subvention demandée pour 1961 est de 10.000 NF.

Considérant l'augmentation du nombre des élèves et les excellents résultats obtenus aux examens, la Commission émet un avis favorable à l'octroi de la subvention sollicitée, soit : 10.000 Nouveaux francs.

B.- COURS PROFESSIONNELS MUNICIPAUX DE JEUNES FILLES - LYCEE TECHNIQUE MUNICIPAL V.LABBE, 11 Rue de Thionville à Lille

La notice est régulièrement établie, avec états justificatifs de dépenses.

Les cours assurent la préparation aux C.A.P. Employé de bureau, aide-comptable, secrétaire sténo-dactylographe, couturière, lingère, dessinatrice, arts ménagers

Ils ont lieu tous les jours de 18 heures 25 à 20 heures 25, sauf le samedi, où les cours sont donnés de 13 heures 30 à 17 heures 30.

Le nombre d'heures de cours par semaine est de 84.

<u>Année scolaire</u>	<u>1958/1959</u>	<u>1959/1960</u>	<u>1960/1961</u>
Nombre des élèves :	609	634	506
Nombre des auditrices :	2.700	2.842	2.754

Le prix de revient d'une élève est de 155 NF 43 (En 1959/60 : 119 NF 80)

RESULTATS AUX C.A.P.

<u>Année scolaire</u>	<u>1957/1958</u>	<u>1958/1959</u>	<u>1959/1960</u>
Présentées :	29	33	29
Reçues :	11	19	17
Pourcentage :	38	57	58

BUDGET 1960

Dépenses :	78.652 NF 12
Recettes :	78.652 NF 12
Etat :	25.150 NF
Ville :	37.432 NF 62
Taxe d'apprentissage :	16.069 NF 50

BUDGET PREVISIONNEL 1961

Dépenses :	81.124 NF 38
Recettes :	81.124 NF 38
Etat :	32.500 NF
Ville :	32.500 NF
Taxe d'apprentissage :	16.124 NF 38

La Ville de Lille demande qu'en 1961, l'Etat accorde une subvention de 32.500 NF

S U B V E N T I O N S

<u>Année</u>	<u>Demandé</u>	<u>Obtenu</u>
1958	2.200.000	2.200.000
1959	2.900.000	2.515.000
1960	30.000 NF	25.150 NF

La Commission approuve le projet de transformation, à compter du 1er Octobre 1961, de 9 heures de cours d'enseignement pratique en 8 heures de cours d'enseignement théorique (4 heures sténo-dactylographie et 4 heures allemand) et émet un avis favorable à l'octroi de la subvention sollicitée soit : 32.500 NF.

C.- COURS PROFESSIONNELS MUNICIPAUX INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX DE GARÇONS DE LILLE
LYCEE TECHNIQUE MUNICIPAL BAGGIO , Boulevard d'Alsace à Lille

Obligatoires - Publics.

La notice est régulièrement établie avec états justificatifs certifiés exacts. Le service des Finances de la Ville détient les pièces comptables conformément aux règles de la comptabilité publique.

Tous les cours régulièrement ouverts fonctionnent avec 3 années d'études et appliquent les programmes officiels des C.A.P.

ANNEE SCOLAIRE 1960/ 1961

Horaire hebdomadaire : Les cours ont lieu :

- a)- mi-partie pendant la journée de travail le jeudi, de 14 heures à 20 H.15
- b)- mi-partie après les heures de travail : lundi, mardi, mercredi, vendredi de 18 heures 15 à 20 heures 15 - Samedi de 14 heures à 18 heures.

...../.....

<u>Année scolaire</u>	<u>1958/1959</u>	<u>1959/1960</u>	<u>1960/1961</u>
Nombre hebdomadaire d'heures de cours	378 ½	385 ½	381
Nombre d'élèves	820	748	774
Prix de revient d'un élève	25.175	29.068	245 NF
<u>RESULTATS AUX C.A.P.</u>	<u>1958</u>	<u>1959</u>	<u>1960</u>
Présentés	193	180	183
Reçus	107	86	97
Pourcentage	55,90	47,70	53

BUDGET 1960

Dépenses : 190.137 NF 73
 Recettes : 190.137,73

Etat : 65.250
 Ville : 76.190,24
 Taxe d'Apprentissage : 48.697,49

BUDGET PREVISIONNEL 1961

Dépenses : 191.492,17
 Recettes : 191.492,17

Etat : 70.000
 Ville 70.000
 Taxe d'Apprentissage : 51.492,17

La Ville de Lille demande en 1961 l'attribution d'une subvention de 70.000 NF.

SUBVENTIONS

<u>Année</u>	<u>Demandée</u>	<u>Accordée</u>
1958	7.000.000	6.500.000
1959	7.500.000	6.525.000
1960	80.000 NF	65.250 NF

La Commission donne un avis favorable à l'octroi d'une subvention de 70.000 NF.

D) -- COURS DE PERFECTIONNEMENT CONDUISANT A LA PROMOTION DU TRAVAIL

Cours public créé par décision ministérielle D.59 JV/CD N° 4798 en date du 19 Septembre 1952

Organisme gestionnaire : Ville de Lille - Délibération du Conseil Municipal de Lille en date du 20 Février 1953 - N° 4.751

ANNEE SCOLAIRE 1960/1961

<u>Année scolaire</u>	<u>1958/1959</u>	<u>1959/1960</u>	<u>1960/1961</u>
Nombre d'élèves	290	297	328
Nombre d'heures de cours par semaine :			
Enseignement théorique	86 ½	145	140
Enseignement pratique	31	35	47 ½

...../.....

RESULTATS AUX EXAMENS : C.A.P.

<u>Année scolaire</u>	<u>1957/1958</u>	<u>1958/1959</u>	<u>1959/1960</u>
Présentés	122	99	117
Reçus	87	60	74

RESULTATS AUX EXAMENS : B.P.

<u>Année scolaire</u>	<u>1959/1960</u>
Présentés	14
Reçus	8
<u>B.P. 1ère partie</u>	
Présentés	4
Reçu	1

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 1960

Recettes :	95.665 NF 09
Dépenses :	95.665 NF 09
Enseignement Technique	75.000 NF
Ville de Lille :	20.665 NF 09

BUDGET PREVISIONNEL 1961

Recettes :	96.958 NF 20
Dépenses :	96.958 NF 20
Enseignement Technique	75.000 NF
Ville de Lille :	21.958 NF 20

SUBVENTIONS

<u>Année</u>	<u>Demandée</u>	<u>Accordée</u>
1958	Ordinaire : 4.500.000	Ordinaire : 4.500.000
	Extraord. : 5.000.000	Extraord. : Néant
1959	Ordinaire : 5.000.000	Ordinaire : 5.000.000
	Extraord. : 2.500.000	Extraord. : Néant
1960	Fonction. : 75.000NF	Fonction. : 75.000NF

La Commission donne un avis favorable à l'octroi de la subvention sollicitée, soit 75.000 NF pour le budget de fonctionnement et à l'ouverture, en Octobre 1961, d'une section préparant au C.A.P. Opérateur-Géomètre (2ème année - 6 heures hebdomadaires).

E) .- ECOLE PROFESSIONNELLE DE COIFFURE - 71 Rue de Tournai - OEUVRE SOCIALE DU SYNDICAT DES MAITRES ET ARTISANS COIFFEURS DU NORD - Directeur : M. MAIRESSE

Cours ouverts le 15 Octobre 1956

Date de la déclaration à la Mairie : 8 Août 1956

Horaire hebdomadaire : Lundi de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures.

<u>Année scolaire</u>	<u>1958/1959</u>	<u>1959/1960</u>	<u>1960/1961</u>
Nombre d'élèves	321	404	417

RESULTATS AU C.A.P.

<u>Année</u>	<u>1958</u>	<u>1959</u>	<u>1960</u>
Présentés	47	142	188
Reçus	30	98	115
Pourcentage	64	70	61

...../.....

BUDGET 1960

1^o)- Ordinaire : Recettes : 34.290 NF
Dépenses : 45.150 NFII- Déficit : 10.860 NF II

Subvention Etat 14.500
Organisation gestionnaire 16.480
Fournitures scolaires 1.660
Dons et legs provenant
de particuliers 1.650

2^o)- Extraordinaire : Recettes : 6.368 NF 69
Dépenses : 7.483 NF 80 - Déficit : 1.115 NF II

BUDGETS PREVISIONNELS 1961

1^o)- Budget de Fonctionnement

Dépenses : 48.710 NF II dont 10.860 NF II représentant le déficit
de l'exercice précédent

Recettes : 48.710 NF II

Subvention Etat 23.600 NF
Organisation gestionnaire 20.610 NF II
Fournitures scolaires 2.500 NF
Dons et Legs 2.000 NF

2^o)- Budget d'Equipeement

Dépenses : 8.115 NF II dont 1.115 NF II déficit 1960

Recettes : 8.115 NF II

Subvention Etat 1.300 NF
Organisation Gestionnaire 1.315 NF II
Taxe d'apprentissage 4.500 NF
Dons espèces 1.000 NF

S U B V E N T I O N S

<u>Année</u>	<u>Ordinaires</u>		<u>Extraordinaires</u>	
	<u>demandée</u>	<u>accordée</u>	<u>demandée</u>	<u>accordée</u>
1958	697.000	180.000	82.000	180.000
1959	1.608.000	1.450.000	670.000	
1960	17.610 NF	14.500 NF	1.380 NF	Néant

Considérant les efforts de la Direction de ces cours qui a ouvert une section à HAUTMONT et les difficultés rencontrées dans le domaine des locaux, la Commission émet un avis favorable à l'octroi des subventions demandées, soit :

- 23.600 NF pour le budget de fonctionnement et
- 1.300 NF pour le budget d'équipement.

II .- ORGANISATION DES COURS PROFESSIONNELS MUNICIPAUX

A) GARCONS - OUVERTURE D'UNE SECTION CONDUISANT AU C.A.P. D'OPERATEUR - GEOMETRE CREE PAR ARRETE DU 10 MAI 1951.

M. Charles TELLIER, Président de la Chambre des Géomètres Experts du Nord a sollicité l'ouverture, dans le cadre des cours professionnels municipaux d'une section préparant au C.A.P. d'Opérateur géomètre.

Motifs de la demande : La profession de Géomètre Expert a été réglementée par la loi du 7 Mai 1946; un diplôme de géomètre expert D.P.L.G. sanctionnant toute une série d'études scientifiques et techniques a été institué et, dans le Nord, un cours préparant les jeunes gens à passer l'examen préalable au diplôme fonctionne à Armentières.

...../.....

Toutefois, si l'éducation et la formation des géomètres diplômés par le Gouvernement sont ainsi assurées, rien n'existe pour préparer les jeunes gens munis d'un brevet élémentaire ou même d'un certificat d'études à accéder à la profession en tant que cadres ou personnel spécialisé.

La création à Lille d'un cours préparatoire à l'examen en vue du C.A.P. d'opérateur-géomètre complètera l'enseignement et permettra une promotion sociale nouvelle.

Il existe à Lille et dans le département du Nord 24 cabinets de géomètres et le nombre de candidats à l'obtention de ce C.A.P. s'élève actuellement à 35 environ.

Organisation de la section : M. DAGET, Directeur des Cours Municipaux Professionnels de Garçons, favorable à l'ouverture de cette section, a proposé qu'elle soit organisée de la façon suivante :

Année scolaire 1960-1961 :

un seul cours comportant 4 heures d'enseignement théorique :

Français : 1 heure

Dessin : 1 heure

Mathématiques : 1 heure

Technologie : 1 heure.

Année scolaire 1961- 1962 :

1ère année : un cours d'enseignement général préliminaire qui serait porté à 5 heures d'enseignement théorique et serait donné dans le cadre des cours professionnels municipaux - sections normales :

Français : 1 heure

Dessin : 1 heure

Mathématiques : 1 heure

Instruments et Méthodes : 2 heures.

2ème année : un cours à la fois d'enseignement mathématique plus poussé et technique qui comporterait 6 heures d'enseignement théorique :

Français - Hygiène législative : 1 heure

Dessin : 1 heure

Mathématiques : 1 heure

Instruments et méthodes : 3 heures.

En raison de l'âge des auditeurs, cette année serait donnée dans le cadre des cours de la Promotion du Travail.

Les élèves du premier cycle devront satisfaire à l'examen final du cours d'enseignement général préliminaire pour être admis au cours d'enseignement mathématique et technique, après quoi ils pourront être en mesure de passer le C.A.P.

Les cours (1ère et 2ème année) seraient confiés d'une part à des professeurs du Lycée Technique Baggio et d'autre part à des spécialistes de la profession.

Répondant favorablement à la demande présentée par le Président de la Chambre des Géomètres - Experts, l'Administration Municipale a autorisé, ceci à titre expérimental et à compter du 1er Février 1961, l'utilisation, sur les 6 heures $\frac{1}{2}$ d'enseignement théorique restant disponibles en sections normales des Cours Professionnels Municipaux, des 4 heures nécessaires au fonctionnement de ces cours, le matériel devant toutefois être fourni par la Chambre des Géomètres.

L'Administration Municipale s'est, de plus, réservé la faculté de procéder à un nouvel examen de cette question après avis de la Commission Locale Professionnelle.

...../.....

La Commission Locale Professionnelle émet un avis très favorable à l'ouverture de cette nouvelle section dans la forme où elle lui est présentée. Elle estime de plus qu'il convient d'augmenter à compter du 1er Octobre 1961 :

- a)- de 5, le nombre des heures d'enseignement théorique autorisées pour les cours professionnels - sections normales,
- b)- de 6, le nombre des heures d'enseignement théorique autorisées pour les cours de promotion du travail.

B.- FILLES - Modification du nombre d'heures des cours professionnels féminins - Augmentation du nombre d'heures d'enseignement théorique - Diminution du nombre d'heures d'enseignement pratique.

Madame la Directrice des Cours Professionnels Municipaux féminins souhaite qu'à compter du 1er Octobre 1961 le nombre des heures d'enseignement théorique autorisées soit augmenté de la façon suivante:

- a)- 4 heures supplémentaires en sténo
(2 heures dans chacune des deux sections de 1ère année)
Motif : Difficulté pour mes élèves de préparer le C.A.P. avec l'horaire actuel. Les 4 heures demandées permettraient d'activer l'étude de la méthode en 1ère année afin d'arriver plus tôt aux épreuves de vitesse.
- b)- 4 heures d'allemand.
I section de débutantes : 2 heures
I section de perfectionnement pour jeunes filles déjà titulaires du BAPC:2 H.
Motif : Ces heures sont demandées à la fois par les employeurs et par les employés : il devient, en effet, urgent pour un grand nombre d'entreprises travaillant pour le marché commun d'avoir des secrétaires connaissant l'allemand.

En contre-partie, 9 heures de cours d'enseignement pratique :

- broderie : 3 heures
- Lingerie : 3 heures
- Couture : 3 heures

non utilisées depuis le 1er Octobre 1960 (insuffisance d'élèves préparant un C.A.P. correspondant) pourraient être définitivement supprimées.

La Commission Locale Professionnelle émet un avis très favorable aux modifications proposées.

III.- QUESTIONS DIVERSES

Présentation des demandes de subvention

Plusieurs membres de la Commission s'étonnent de n'avoir pas eu à connaître d'une demande de subvention habituellement présentée par les Cours Professionnels privés " LA RUCHE ".

Les directeurs de cours présents à la réunion font observer que les imprimés nécessaires adressés par les services du Ministère de l'Education Nationale, leur sont parvenus tardivement et que ceci motive sans doute l'absence du dossier " LA RUCHE ".

Cet état de choses est infiniment regrettable et la Commission qui a été réunie à la dernière limite des possibilités (les demandes revêtues de son avis devant être transmises aujourd'hui 15 Février, dernier délai, à la Commission Départementale de l'Enseignement technique) souhaite vivement que les imprimés soient, à l'avenir, adressés aux directeurs des cours dans des délais qui leur permettent de présenter leur demande dans de meilleures conditions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 heures 40.

La Présidente,
Mme LEMPEREUR

VU, le Chef de la 4ème Division,
G. TRICOTTEUX

Le secrétaire de
séance,
J. BACQUART



COMMISSION LOCALE PROFESSIONNELLE

Procès-verbal de la réunion du 20 Février 1962

Mesdames et Messieurs les Membres de la Commission Locale Professionnelle de LILLE se sont réunis à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Mme LEMPEREUR, Adjoint au Maire délégué à l'Instruction Publique, le mardi 20 Février 1962 à 15 heures.

Etaient présents :

Mme LEMPEREUR, Adjoint au Maire
M. ENCKOUT Emile, Conseiller de l'Enseignement technique
M. DUMORTIER Paul, -d°-
M. DUBURQUE Paul, -d°-
M. BIAREZ Henri, -d°-
Mme ROGEAU Danièle -d°-
M. PARENT Pierre -d°-
M. ROGEAU Auguste -d°-
M. MAIRESSE Alfred -d°-
Mme VANNEUFVILLE, Conseiller Municipal
M. VIRON -d°-
M. DECOSTER Gustave, Délégué de la Chambre de Commerce
M. DAGET, Directeur du Lycée Technique Municipal BAGGIO
Melle D'ESTREE, Directrice du Lycée Technique Municipal V. LABBE
Mme PECQUEUR, Surveillante Générale des Cours Professionnels Municipaux féminins.

Excusés :

M. LEBLEU, Inspecteur de l'Enseignement technique.
M. VERHASSELT Jacques, Conseiller de l'Enseignement Technique
M. BRISY Edmond, -d°-
M. CHERET Charles -d°-
M. DE BECKER, Conseiller Municipal
M. ROUZE Paul, Délégué de la Chambre de Commerce.
M. DESREUMAUX Pascal, -d°-
M. FOULON, Délégué de la Chambre de Métiers
M. DRECOURT, -d°-

Absents :

M. L'Inspecteur du Travail
M. VERNET Georges, Conseiller de l'Enseignement technique
M. RYON Gilbert, -d°-
M. GLISSOUX Charles, -d°-
M. SALADIN, Jean, Délégué ouvrier
M. BRANSWICK Charles, -d°-
M. GOETHALS André -d°-
M. ARNOULD, Inspecteur Primaire, adjoint à l'Inspecteur d'Académie
M. QUIQUEMPOIX, Inspecteur Primaire

Assistaient également à la réunion :

M. TRICOTTEUX, Chef de la 4ème Division
M. BACQUART, Chef du 2ème Bureau de la 4ème Division, secrétaire de séance.

Après avoir rappelé que la Commission venait d'être partiellement renouvelée, Mme LEMPEREUR salue les nouveaux membres présents à la réunion.

Le procès-verbal de la réunion du 15 Février 1961 est adopté et la parole est donnée à M. DAGET, Directeur du Lycée Technique Municipal BAGGIO, rapporteur des demandes de subventions.

I. - EXAMEN DES DEMANDES DE SUBVENTIONS DE L'ETAT EN FAVEUR DES COURS PROFESSIONNELS PUBLICS ET PRIVES.

A) - ECOLE PROFESSIONNELLE DE COIFFURE - 71 rue de Tournai - OEUVRE SOCIALE DU SYNDICAT DES MAITRES ET ARTISANS COIFFEURS DU NORD - Directeur : M. MAIRESSE.

Cours ouverts le 15 Octobre 1956
Date de la déclaration à la Mairie : 8 Août 1956
Horaire hebdomadaire : Lundi de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures.

<u>Année scolaire</u>	<u>1959/1960</u>	<u>1960/1961</u>	<u>1961/1962</u>
Nombres d'élèves	404	417	519

RESULTATS AU C.A.P.

<u>Année</u>	<u>1959</u>	<u>1960</u>	<u>1961</u>
Présentés	142	188	206
Reçus	98	115	148
Pourcentage	70	61	71,9

BUDGET 1961

1°) - Fonctionnement : Recettes : 41.886,50 NF
Dépenses : 55.501,63 NF - Déficit : 13.615,13 NF

Subvention Etat 16.000 NF
Organisation gestionnaire 20.536 NF
Fournitures scolaires 3.350,50 NF
Dons et legs provenant de particuliers . 2.000,00

2°) - Equipement : Recettes : 11.761,97 NF
Dépenses : 8.715,11 NF - Reliquat : 3.046,86 NF

BUDGETS PREVISIONNELS 1962

1°) - Budget de Fonctionnement

Dépenses : 69.045,13 NF dont 13.615,13 NF représentant le déficit de l'exercice précédent.

Recettes : 69.045,13 NF

Subvention Etat 31.600,00 NF
Organisation gestionnaire 31.645,13 NF
Fournitures scolaires 3.800,00 NF
Dons et Legs 2.000,00 NF

2°) - Budget d'Equipement

Dépenses : 12.000,00 NF

Recettes : 12.000,00 NF dont 3.046,86 NF représentant le reliquat de l'exercice précédent.

Subvention Etat 1.700,00 NF
Organisation gestionnaire 1.782,17 NF
Taxe d'apprentissage 5.470,97 NF

SUBVENTIONS

<u>Année</u>	<u>Fonctionnement</u>		<u>Equipement</u>	
	<u>demandée</u>	<u>accordée</u>	<u>demandée</u>	<u>accordée</u>
1959	1.608.000	1.450.000	670.000	
1960	17.610 NF	14.500 NF	1.380 NF	Néant
1961	23.600 NF	16.000 NF	1.300 NF	Néant

Considérant la constante augmentation des effectifs de ces cours et les difficultés financières rencontrées par les organisateurs, la Commission émet un avis favorable à l'octroi des subventions demandées, soit :

31.600 NF pour le budget de fonctionnement et
1.700 NF pour le budget d'équipement.

et formule le voeu qu'un acompte provisionnel soit exceptionnellement octroyé à cet organisme.

B) - COURS PROFESSIONNELS DE BOUCHERIE ORGANISES PAR LE SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE LA BOUCHERIE. - 18 rue Thiers à LILLE

Obligatoires pour les apprentis bouchers.

Ces cours créés en application d'un arrêté ministériel du 18 Août 1942 sont placés sous la direction de M. ROGEAU à Lille.

Depuis le 1er Octobre 1946, ils ont lieu à Lille, du 1er Octobre au 15 Juillet

Au 1er Octobre 1949, deux centres annexés ont été ouverts :

HAZEBROUCK - VALENCIENNES

Au 1er Octobre 1953, un centre supplémentaire a été créé à : TOURCOING.

Au 1er Octobre 1956, à MAUBEUGE.

Au 1er Octobre 1958, à DOUAI

Au 1er Octobre 1961 : Ouverture de nouveaux cours à CAMBRAI.

1°) - Cours Théoriques : LILLE, Lycée Technique Municipal BAGGIO, les mercredi et jeudi, de 14 heures à 17 heures 30.
VALENCIENNES, Lycée Technique de Garçons
HAZEBROUCK, Collège Saint-Joseph
TOURCOING, Ecole Industrielle et Commerciale
MAUBEUGE, Lycée Technique
DOUAI, Lycée Technique.

2°) - Cours Pratiques : Abattoirs de Tourcoing, Ets CABY à Saint-André, les lundi de 14 à 17 heures et les mercredi, de 14 à 17 heures.
Abattoirs de Valenciennes, d'Hazebrouck, de Maubeuge, de Douai, et de Cambrai.

L'enseignement comprend :

1°) - Général : Français, Correspondance commerciale, Morale, Arithmétique Comptabilité, Hygiène et Législation.

2°) - Technologie : relative au métier

3°) - Travaux Pratiques : Abatage et Découpage.

Les programmes identiques en principe à ceux de Paris, sont adaptés aux conditions régionales. Les cours comportent cinq années d'études (3 années préparatoires au C.A.P. et 2 années de Perfectionnement).

Une seule notice et une seule demande de subvention sont établies pour les six centres.

<u>Année scolaire</u>	<u>Centres</u>	<u>Nombre hebdomadaire d'heures de cours</u>	<u>Nombre auditeurs</u>	<u>Total général par année scolaire</u> <u>Heures cours audit.</u>
1959/1960	Lille	24 heures $\frac{1}{2}$	846	
	Valenciennes	15 heures	667	
	Hazebrouck	15 heures	204	
	Tourcoing	18 heures	438	
	Maubeuge	15 heures	276	
	Douai	15 heures	409	102 h $\frac{1}{2}$ 2840
1960/1961	Lille	24 heures $\frac{1}{2}$	777	
	Valenciennes	15 heures	756	
	Hazebrouck	15 heures	306	
	Tourcoing	18 heures	510	
	Maubeuge	15 heures	299	
	Douai	15 heures	471	102 h $\frac{1}{2}$ 3119
1961/1962	Lille	24 heures $\frac{1}{2}$	875	
	Valenciennes	18 heures	710	
	Hazebrouck	15 heures	300	
	Tourcoing	18 heures	597	
	Maubeuge	15 heures	383	
	Douai	15 heures	471	
	Cambrai	15 heures	174	120 h $\frac{1}{2}$ 3510

<u>Années scolaires</u>	<u>1959/1960</u>	<u>1960/1961</u>	<u>1961/1962</u>
Nombre total des élèves de tous les centres	623	709	816
Prix de revient d'un élève	82,83 NF	71,78 NF	67,65 NF

RESULTATS AU C.A.P. (créé par arrêté ministériel du 16/3/1944)

<u>Années scolaires</u>	<u>1959</u>	<u>1960</u>	<u>1961</u>
Présentés	201	177	184
Reçus	92	132	115

RESULTATS AU BREVET PROFESSIONNEL (créé par arrêté ministériel du 4 Avril 1949)

1ère session en 1951		
2ème session en 1956		
3ème session en 1959	Présentés : 5	Reçu : 1

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 1961

Dépenses :	55.213,75 NF
Recettes :	86.525,64 NF
Excédent de recettes :	31.311,89 NF
Reliquat exercice précédent	15.001,56 NF
Etat	6.500,00 NF
Syndicat départemental	5.000,00 NF
Droits d'inscription	17.850,40 NF
Taxe d'apprentissage	30.314,84 NF
Confédération nationale	4.998,00 NF
Chambre de Métiers	2.200,00 NF
Recettes diverses	2.368,84 NF
Dons et Legs	2.292,00 NF

BUDGET D'EQUIPEMENT 1961

Dépenses :	néant
Recettes :	28.801,87 NF
Excédent de recettes :	28.801,87 NF

BUDGET PREVISIONNEL DE FONCTIONNEMENT POUR 1962

Dépenses :-	92.411,89 NF
Recettes :	92.411,89 NF
Reliquat de l'exercice précédent	31.311,89 NF
Syndicat Boucherie du Nord	5.000,00 NF
Chambre de Métiers	-
Confédération nationale	5.000,00 NF
Droits d'inscription	18.000,00 NF
Taxe d'apprentissage	30.000,00 NF
Recettes diverses	600,00 NF
Dons et legs	2.500,00 NF

BUDGET PREVISIONNEL D'EQUIPEMENT POUR 1962

Dépenses :	28.801,87 NF
Recettes :	28.801,87 NF

représentant le reliquat de l'exercice précédent.

SUBVENTIONS

<u>Année</u>	<u>Demandée</u>	<u>Accordée</u>
1959	1.600.000 frs	850.000 frs
1960	16.000,00 NF	6.500,00 NF
1961	10.000,00 NF	6.500,00 NF

Pour 1962, les Cours Professionnels de Boucherie ne sollicitent pas de subvention

Le dossier est transmis pour justifier de l'utilisation des fonds mis à leur disposition en 1962.

La Commission prend acte et tient à féliciter les organisateurs de ces cours dont les effectifs sont en constante progression et les résultats toujours satisfaisants.

C. - COURS PROFESSIONNELS MUNICIPAUX DE JEUNES FILLES - LYCEE TECHNIQUE MUNICIPAL V. LABBE, 11 rue de Thionville à LILLE

La notice est régulièrement établie, avec états justificatifs de dépenses.

Les cours assurent la préparation aux C.A.P. Employé de bureau, aide-comptable, secrétaire sténo-dactylographe, couturière, lingère, dessinatrice, arts ménagers.

Ils ont lieu tous les jours de 18 heures 25 à 20 heures 25, sauf le samedi, où les cours sont donnés de 13 heures 30 à 17 heures 30.

Le nombre d'heures de cours par semaine est de 86.

<u>Année scolaire</u>	<u>1959/1960</u>	<u>1960/1961</u>	<u>1961/1962</u>
Nombre des élèves	634	506	518

Le prix de revient d'une élève est de 160,92 NF (en 1960/61:155;43 NF)

RESULTATS AUX C.A.P.

<u>Année scolaire</u>	<u>1958/1959</u>	<u>1959/1960</u>	<u>1960/1961</u>
Présentées :	33	29	43
Reçues :	19	17	14
Pourcentage :	57	58	33

BUDGET 1961

Dépenses :	83.359,14 NF
Recettes :	83.359,14 NF
Etat :	30.750,00 NF
Ville :	34.270,23 NF
Taxe d'apprentissage :	18.338,91 NF

BUDGET PREVISIONNEL DE FONCTIONNEMENT 1962

Dépenses :	96.891,04 NF
Recettes :	96.891,04 NF
Etat :	39.250,00 NF
Ville :	39.250,00 NF
Taxe d'apprentissage :	18.391,04 NF

La Ville de Lille demande qu'en 1962 l'Etat accorde une subvention de 39.250,00 NF

SUBVENTIONS

<u>Année</u>	<u>Demandée</u>	<u>Accordée</u>
1959	2.900.000 frs	2.515.000 frs
1960	30.000,00 NF	25.150,00 NF
1961	32?500,00 NF	30.750,00 NF

La Commission constate que l'augmentation des dépenses provient uniquement de l'application des nouveaux taux des traitements du personnel, en conséquence elle émet un avis favorable à l'octroi de la subvention sollicitée soit : 39.250,00 NF

.../...

D.- COURS PROFESSIONNELS MUNICIPAUX INDUSTRIELS ET COMMERCE DE GARÇONS DE LILLE
LYCEE TECHNIQUE MUNICIPAL BAGGIO, Boulevard d'Alsace à Lille.

Obligatoires - Publics.

La notice est régulièrement établie avec états justificatifs certifiés exacts. Le service des Finances de la Ville détient les pièces comptables conformément aux règles de la comptabilité publique.

Tous les cours régulièrement ouverts fonctionnent avec 3 années d'études et appliquent les programmes officiels des C.A.P.

ANNEE SCOLAIRE 1961.1962

Horaires hebdomadaire : Les cours ont lieu :

a) mi-partie pendant la journée de travail le jeudi, de 14 heures à 20 heures 15

b) mi-partie après les heures de travail : lundi, mardi, mercredi, vendredi de 18 heures 15 à 20 heures 15 - Samedi de 14 heures à 18 heures.

<u>Année scolaire</u>	<u>1959/1960</u>	<u>1960/1961</u>	<u>1961/1962</u>
Nombre hebdomadaire d'heures de cours	385 $\frac{1}{2}$	381	382
Nombre d'élèves	748	774	848
Prix de revient d'un élève	29.068 frs	245 NF	272,97 NF

<u>RESULTATS AUX C.A.P.</u>	<u>1959</u>	<u>1960</u>	<u>1961</u>
Présentés	180	183	215
Reçus	86	97	103
Pourcentage	47,70	53	47,90

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 1961

Dépenses : 201.725,32 NF
Recettes : 201.725,32 NF

Etat 81.300,00 NF
Ville 60.199,57 NF
Taxe d'apprentissage 59.690,80 NF
Travaux d'élèves 534,95 NF

BUDGET PREVISIONNEL DE FONCTIONNEMENT 1962

Dépenses : 246.333,43 NF
Recettes : 246.333,43 NF

Etat 95.000,00 NF
Ville 91.533,43 NF
Taxe d'apprentissage 58.600,00 NF
Travaux d'élèves 1.200,00 NF

BUDGET PREVISIONNEL D'EQUIPEMENT 1962

Dépenses : 40.000,00 NF
Recettes : 40.000,00 NF

Etat 40.000,00 NF

La Ville de Lille demande en 1962 l'attribution d'une subvention de 95.000,00 NF pour le fonctionnement et d'une subvention de 40.000,00 NF pour l'équipement.

.../...

SUBVENTIONS

<u>Année</u>	<u>Demandée</u>	<u>Accordée</u>
1959	7.500.000 frs	6.525.000 frs
1960	80.000 NF	65.250 NF
1961	70.000 NF	81.300 NF

Compte tenu des résultats obtenus et de la nécessité de renouveler le matériel mis à la disposition des élèves de ces cours, la Commission donne un avis favorable à l'octroi des subventions demandées soit 95.000 NF pour le fonctionnement 40.000 NF pour l'équipement.

E. - COURS DE PERFECTIONNEMENT CONDUISANT A LA PROMOTION DU TRAVAIL (LYCEE TECHNIQUE BAGGIO)

Cours public créé par décision ministérielle D.59 JV/CD N° 4798 en date du 19 Septembre 1952.

Organisme gestionnaire : Ville de Lille - Délibération du Conseil Municipal de Lille en date du 20 Février 1953 - N° 4.751.

ANNEE SCOLAIRE 1961/1962

<u>Année scolaire</u>	<u>1959/1960</u>	<u>1960/1961</u>	<u>1961/1962</u>
Nombre d'élèves	297	328	471
Nombre d'heures de cours par semaine :			
Enseignement théorique	145	140	166
Enseignement pratique	35	47 ½	60 ½

RESULTATS AUX EXAMENS : C.A.P.

<u>Année scolaire</u>	<u>1958/1959</u>	<u>1959/1960</u>	<u>1960/1961</u>
Présentés	99	117	91
Reçus	60	74	53

RESULTATS AUX EXAMENS : B.P.

<u>Année scolaire</u>	<u>1959/1960</u>	<u>1960/1961</u>
Présentés	14	29
Reçus	8	15

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 1961

Recettes :	118.431,49 NF
Dépenses :	118.431,49 NF
Enseignement technique	75.000,00 NF
Ville de Lille :	43.431,49 NF

BUDGET PREVISIONNEL DE FONCTIONNEMENT 1962

Recettes :	145.819,37 NF
Dépenses :	145.819,37 NF
Enseignement technique	126.201,00 NF
Ville de Lille	19.618,37 NF

BUDGET PREVISIONNEL D'EQUIPEMENT 1962

Recettes :	40.000,00 NF
Dépenses :	40.000,00 NF
Enseignement technique	40.000,00 NF

.../...

SUBVENTIONS

<u>Année</u>	<u>Demandée</u>	<u>Accordée</u>
1958	Ordinaire : 4.500.000 frs Extraord. : 5.000.000 frs	Ordinaire : 4.500.000 frs Extraord. : Néant
1959	Ordinaire : 5.000.000 frs Extraord. : 2.500.000 frs	Ordinaire : 5.000.000 frs Extraord. : Néant
1960	Fonction. : 75.000,00 NF	Fonction. : 75.000,00 NF
1961	Fonction. : 75.000,00 NF	Fonction. : 75.000,00 NF

Il est demandé pour 1962 :

en subvention de fonctionnement : 126.201,00 NF
en subvention d'équipement : 40.000,00 NF

Il est prévu de créer, à partir de l'année scolaire 1962/1963, des cours de promotion professionnelle du 2° degré (6 heures de mathématiques, 2 heures de sciences) pour des élèves niveau B.E.P.C. et B.E.I. afin de les conduire à l'examen de brevets de techniciens et de leur permettre de suivre les cours du C.N.A.H.

La Commission donne un avis de principe favorable à cette création.

Par ailleurs, considérant l'augmentation du nombre des élèves et l'excellence des résultats obtenus, la Commission émet un avis favorable à l'octroi des subventions sollicitées, soit :

126.201,00 NF pour le budget de fonctionnement
40.000,00 NF pour le budget d'équipement.

F. - COURS DE PROMOTION DU TRAVAIL - COMMERCE, INDUSTRIE, BANQUE

Cours public créé par décision ministérielle

Organisme gestionnaire : Collège d'enseignement technique annexe au Lycée Technique de Jeunes Filles V. LABBE.

ANNEE SCOLAIRE 1961/1962

Nombre d'élèves : 511
Nombre d'heures de cours par semaine : 68 ½

RESULTATS AUX EXAMENS - Année scolaire 1960/1961

C.A.P.	Tailleur	Banque	
Présentés	13	94	
Reçus	11	54	
B.P.	Banque	Couture	Commerce
Présentés	31	20	9
Reçus	15	13	5

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 1961

Recettes : 49.393,21 NF
Dépenses ; 46.540,26 NF
Excédent de recettes 2.852,95 NF

.../...

Reliquat de l'exercice précédent	21.048,03 NF
Enseignement technique	8.800,00 NF
Comité E.T. Banque	18.775,18 NF
Taxe d'apprentissage	770,00 NF

BUDGET D'EQUIPEMENT 1961

Recettes :	4.900,00 NF
Dépenses :	4.900,00 NF
Comité E.T. Banque	4.900,00 NF

BUDGET PREVISIONNEL DE FONCTIONNEMENT 1962

Recettes :	59.290,52 NF
Dépenses :	59.290,52 NF
Reliquat de l'exercice précédent	2.852,95 NF
Taxe d'apprentissage	437,57 NF
Enseignement technique	32.000,00 NF
Comité E.T. Banque	24.000,00 NF

BUDGET PREVISIONNEL D'EQUIPEMENT 1962

Recettes	1.500,00 NF
Dépenses //	1.500,00 NF
Enseignement technique	1.500,00 NF

Pour 1962, la Directrice des Cours sollicite de l'Etat une subvention de 32.000,00 NF pour le budget de fonctionnement et une subvention de 1500,00 NF pour le budget d'équipement.

La Commission à qui la demande est présentée pour la première fois depuis la création de ces cours, se déclare satisfaite des résultats obtenus et émet un avis très favorable à l'octroi des subventions sollicitées.

soit : 32.000,00 NF pour le fonctionnement
1.500,00 NF pour l'équipement.

II. - ORGANISATION DES COURS PROFESSIONNELS ET DES COURS DE PROMOTION MUNICIPaux DE LILLE.

M. DAGET, Directeur des cours professionnels de garçons et Melle D'ESTREE Directrice des cours professionnels municipaux de filles ont, lors de la présentation des demandes de subventions intéressant ces cours, fourni toutes explications quant à leur fonctionnement.

La Commission a notamment été informée de l'intégration dans les cours de promotion gérés par la Ville de Lille, des derniers cours du degré moyen fonctionnant encore à l'E.N.I.A.M.

III. - QUESTIONS DIVERSES

Plusieurs membres de la Commission s'étonnent du nombre peu élevé des demandes soumises à leur examen.

La Commission étant appelée à connaître de tous les cours ouverts sur le territoire de la Commune de Lille qui sollicitent une subvention de l'Etat, demande qu'à l'avenir, lors de l'envoi ou de la remise des notices, il soit rappelé aux gestionnaires des organismes demandeurs, l'obligation d'avoir à adresser ces notices complétées à M. le Maire de Lille, Président de la Commission locale professionnelle, et ce, dans les délais les plus courts.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 heures 10.

La Présidente
R. LEMPEREUR

Vu : le Chef de la 4ème Division
G. TRICOTTEUX

Le Secrétaire de séance
J. BACQUART.

COMMISSION LOCALE PROFESSIONNELLE

Procès-verbal de la réunion du 19 Février 1963

Mesdames et Messieurs les Membres de la Commission Locale Professionnelle de LILLE se sont réunis à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Mme LEMPEREUR, Adjoint au Maire délégué à l'Instruction Publique, le mardi 19 février 1963 à 15 heures.

Etaient présents

Mme LEMPEREUR, Adjoint au Maire
M. VISTICOT, Directeur départemental Adjoint du Travail
Mme ROGEAU Danièle, Conseiller de l'Enseignement technique
M. RYON Gilbert, Conseiller de l'Enseignement technique
M. PARENT Pierre, Conseiller de l'Enseignement technique
M. ROGEAU Auguste, Conseiller de l'Enseignement technique
M. MAIRESSE Alfred, Conseiller de l'Enseignement technique
M. DE BECKER, Conseiller Municipal
M. DECOSTER Gustave, Délégué de la Chambre de Commerce
M. BIENCOURT, Directeur du Lycée Technique BAGGIO
Mlle D'ESTREE, Directrice du Lycée Technique Valentine LABBE
Mme PECQUEUR, Surveillante Générale des Cours Professionnels municipaux féminins.

Excusés

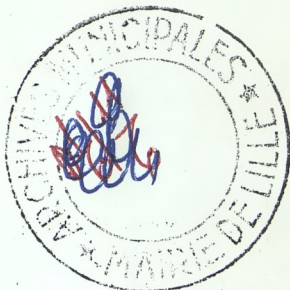
M. DERANCE, Inspecteur de l'Enseignement technique
M. VERNET Georges, Conseiller de l'Enseignement technique
M. EECKOUT Emile, Conseiller de l'Enseignement technique
M. BRISY Edmond, Conseiller de l'Enseignement technique
M. CHERET Charles, Conseiller de l'Enseignement technique
Mme VANNEUFVILLE, Conseiller Municipal
M. VIRON, Conseiller Municipal
M. ROUZE Paul, Délégué de la Chambre de Commerce
M. DERREUMAUX Pascal, Délégué de la Chambre de Commerce
M. QUIQUAMPOIX, Inspecteur primaire

Absents

M. DUMORTIER Paul, Conseiller de l'Enseignement technique
M. DUBURQUE Paul, Conseiller de l'Enseignement technique
M. BIAREZ Henri, Conseiller de l'Enseignement technique
M. VERHASSELT Jacques, Conseiller de l'Enseignement technique
M. GLISSOUX Charles, Conseiller de l'Enseignement technique
M. SALADIN Jean, délégué ouvrier
M. BRANSWICK Charles, délégué ouvrier
M. GOETHALS André, délégué ouvrier
M. FOULON, délégué de la Chambre de Métiers
M. DRECOURT, délégué de la Chambre de Métiers
M. ARNOULD, Inspecteur primaire, adjoint à l'Inspecteur d'Académie

Assistait à la réunion

M. BACQUART, Chef du 2ème Bureau de la 4ème Division, secrétaire de séance.



Le procès-verbal de la réunion du 20 février 1962 est adopté.

Mme LEMPEREUR présente M. BIENCOURT, nouveau directeur du Lycée technique BAGGIO, qui a bien voulu, comme ses prédécesseurs, accepter la charge de rapporteur des demandes de subventions.

Après avoir remercié la présidente des sentiments de confiance qu'elle a bien voulu exprimer à son égard, M. BIENCOURT tient, avant de présenter les dossiers à la Commission, à signaler les difficultés que rencontrent les responsables des cours professionnels pour établir leurs notices dans les délais nécessaires à leur examen.

Les notifications d'octroi des subventions accordées par l'Etat au titre de l'exercice précédent parviennent tardivement et le rapporteur n'a été mis en possession de la plupart des dossiers que la veille de la présente réunion, ce qui n'a pas facilité sa tâche.

Il rappelle que la Commission Locale Professionnelle a pour mission d'examiner l'organisation, les programmes et le fonctionnement des cours. Il importe donc que les membres désignés s'intéressent aux travaux de cette commission dont le rôle ne doit pas se borner au seul examen des demandes de subventions.

Il préconise, pour rendre plus attrayantes et plus fertiles les futures réunions, de les tenir à tour de rôle sur les lieux où fonctionnent les cours. Cette façon de faire permettrait aux membres de connaître mieux le fonctionnement des cours et les besoins de chacun d'eux.

Plusieurs membres s'étonnent en outre du grand nombre d'excuses présentées et sont persuadés que le nombre des présents serait plus élevé si les réunions avaient lieu après l'heure de sortie des bureaux et ateliers.

Mme LEMPEREUR estime qu'il y a lieu de retenir ces suggestions et sur sa proposition, la Commission décide qu'à l'avenir, les réunions auront lieu à 18 H 30 et se tiendront, avec l'accord préalable des organismes gestionnaires, sur les lieux où fonctionnent les cours.

Il est prévu que la prochaine réunion se tiendra au Lycée technique BAGGIO (cours professionnels municipaux de garçons et cours de Promotion du Travail).

Une note jointe au procès-verbal attirera l'attention de tous les membres de la Commission sur les nouvelles dispositions envisagées.

La parole est ensuite donnée à M. BIENCOURT qui présente les demandes suivantes :

I.- EXAMEN DES DEMANDES DE SUBVENTIONS DE L'ETAT EN FAVEUR DES COURS PROFESSIONNELS PUBLICS ET PRIVES

A) - ECOLE PROFESSIONNELLE DE COIFFURE - 71 rue de Tournai - OEUVRE SOCIALE DU SYNDICAT DES MAITRES ET ARTISANS COIFFEURS DU NORD - Directeur : M. MAIRESSE

Cours ouverts le 15 Octobre 1956

.../...

Date de la déclaration à la Mairie : 8 Août 1956.

Les cours ont lieu 68, rue St Etienne à Lille et à la Mairie d'Hautmont.

Horaire hebdomadaire : lundi de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures.

<u>Année scolaire</u>	<u>1960/1961</u>	<u>1961/1962</u>	<u>1962/1963</u>
Nombre d'élèves	417	519	608

RESULTATS AU C.A.P.

<u>Année</u>	<u>1960</u>	<u>1961</u>	<u>1962</u>
Présentés	188	206	187
Reçus	115	148	104
Pourcentage	61	71,9	55,6

BUDGET 1962

1°) - Fonctionnement : Recettes : 59.719,03 NF
 Dépenses : 74.446,19 NF - Déficit 14.727,16 NF

Subvention Etat	20.000 NF
Organisation gestionnaire	31.615,03 NF
Fournitures scolaires	6.024 NF
Dons et legs provenant de particuliers	2.000 NF

2°) - Equipement : Recettes : 11.100,42 NF
 Dépenses : 6.410,12 NF - Reliquat : 4.690,30 NF

BUDGETS PREVISIONNELS 1963

1°) - Budget de Fonctionnement

Dépenses : 85.277,16 F dont 14.727,16 F représentant le déficit de l'exercice précédent

Recettes : 85.277 16 F

Subvention Etat	34.250 F
Organisation gestionnaire	43.277,16 F
Fournitures scolaires	5.750 F
Dons et Legs	2.000 F

2°) Budget d'Equipement

Dépenses : 10.990,30 F
 Recettes : 10.990,30 F dont 4.690,30 F représentant le reliquat de l'exercice précédent.

Reliquat	4.690,30 F
Taxe d'apprentissage	6.300 F

.../...

SUBVENTIONS

<u>Année</u>	<u>Fonctionnement</u>		<u>Equipement</u>	
	<u>demandée</u>	<u>accordée</u>	<u>demandée</u>	<u>accordée</u>
1960	17.610 NF	14.500 NF	1.380 NF	Néant
1961	23.600 NF	16.000 NF	1.300 NF	Néant
1962	31.600 NF	20.000 NF	1.700 NF	Néant

Le rapporteur souligne que les recettes provenant de la taxe d'apprentissage sont intégralement affectées aux dépenses d'équipement alors qu'un déficit constant se dégage du budget de fonctionnement. Il y aurait intérêt, à son avis, pour les exercices futurs, à faire figurer ces recettes au budget de fonctionnement.

Considérant l'importance de la progression des effectifs des cours et l'excellence des résultats obtenus, la Commission émet un avis favorable à l'octroi de la subvention de fonctionnement sollicitée soit : 34.250 F.

B) - COURS PROFESSIONNELS DE BOUCHERIE ORGANISES PAR LE SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE LA BOUCHERIE - 18, rue Thiers à LILLE

M. ROGEAU, directeur des cours a fait connaître que les ressources de l'organisme gestionnaire sont suffisantes pour assurer le fonctionnement des cours, aucune demande de subvention n'est présentée pour l'année 1963.

La Commission prend acte de cette déclaration et renouvelle ses félicitations aux organisateurs de ces cours.

C) - COURS PROFESSIONNELS DES SYNDICATS LIBRES 4, rue des Buisses à LILLE - FACULTATIFS - PRIVÉS

Déclarés à la Mairie en 1923

Les demandes de cet organisme pour les années 1961 et 1962, parvenues à la Mairie après les réunions tenues par la Commission n'ont pu être soumises à son examen.

Les cours ont lieu 4 rue des Buisses dans les locaux de l'Ecole Professionnelle "LA RUCHE".

La demande présentée pour 1963 fait ressortir que les dépenses communes aux cours et à l'Ecole Professionnelle "LA RUCHE" ont été ventilées selon le rapport de 1/7.

Année scolaire 1962/1963

Nombre hebdomadaire d'heures de cours : 31 1/2.

Nombre d'élèves : 81 contre 97 en 1961,

qui suivent les cours après les heures de travail et le samedi après-midi (4 à 6 heures par semaine pendant 40 semaines).

Matière des cours : Français, arithmétique, sténo-dactylo, couture.

Prix de revient d'une élève en 1962 : 103,25 F

.../...

Résultats aux C.A.P. en 1962

Sténo-dactylo : présentées : 8 reçues : 3

Couture flou : présentée : 1 reçue : 1

BUDGET 1962

Fonctionnement : Dépenses : 10.015,34

Recettes : 3.933,04

Taxe d'apprentissage : 1476
Droits d'inscription : 2165
Recettes diverses : 292,04
Etat : Néant

Excédent de dépenses : 6082,27

Equipement : néant

Budget prévisionnel 1963

Fonctionnement : Dépenses : 16.712,27 dont 6.082,27 représentant
le déficit de l'exercice précédent

Recettes : 8.485

Taxe d'apprentissage : 1500
Droits d'inscription : 2150
Recettes diverses : 335
Subvention Etat : 4500

Excédent des dépenses prévu : 8.227,27

Equipement : Néant

L'organisme gestionnaire qui n'a perçu aucune subvention de l'Etat en 1962, sollicite pour 1963, une subvention de fonctionnement de 4.500 F.

Avis réservé de la Commission en raison du déséquilibre financier qui se dégage du budget présenté.

D) - COURS PROFESSIONNELS MUNICIPAUX DE JEUNES FILLES - LYCEE TECHNIQUE MUNICIPAL V. LABBE II rue de Thionville à LILLE

La notice est régulièrement établie, avec états justificatifs de dépenses.

Les cours assurent la préparation aux C.A.P. Employé de bureau, aide-comptable, secrétaire sténo-dactylographe, couturière, lingère, dessinatrice, arts ménagers.

Ils ont lieu tous les jours de 18 heures 25 à 20 heures 25, sauf le samedi, où les cours sont donnés de 13 heures 30 à 17 heures 30.

.../...

Le nombre d'heures de cours par semaine est de 84.

<u>Année scolaire</u>	<u>1960/1961</u>	<u>1961/1962</u>	<u>1962/1963</u>
Nombre des élèves	506	518	413

Le prix de revient d'une élève est de 165 F (en 1961/62 : 160,92 F)

RESULTATS AUX C.A.P.

<u>Année scolaire</u>	<u>1959/1960</u>	<u>1960/1961</u>	<u>1961/1962</u>
Présentées :	29	43	34
Reçues :	17	14	23
Pourcentage :	58	33	67

BUDGET 1962

Fonctionnement

Dépenses : 85.435,31 F
 Recettes : 85.435,31 F

Etat : 33.330,00 F
 Ville : 33.690,38 F
 Taxe d'apprentissage : 18.414,93 F

BUDGET PREVISIONNEL DE FONCTIONNEMENT 1963

Dépenses : 98.062,73 F
 Recettes : 98.062,73 F

Etat : 40.000 F
 Ville : 40.000 F
 Taxe d'apprentissage : 18.062,73 F

La Ville de Lille demande qu'en 1963 l'Etat accorde une subvention de 40.000 F.

SUBVENTIONS

<u>Année</u>	<u>Demandée</u>	<u>Accordée</u>
1960	30.000,00 NF	25.150,00 NF
1961	32.500,00 NF	30.750,00 NF
1962	39.250,00 NF	33.330,00 NF

La Commission émet un avis favorable à l'octroi de la subvention sollicitée soit : 40.000 F.

.../...

E) - COURS PROFESSIONNELS MUNICIPAUX INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX DE GARCONS DE LILLE LYCEE TECHNIQUE MUNICIPAL BAGGIO - Boulevard d'Alsace à Lille

.. Obligatoires - Publics ..

La notice est régulièrement établie avec états justificatifs certifiés exacts. Le service des Finances de la Ville détient les pièces comptables conformément aux règles de la comptabilité publique.

Tous les cours régulièrement ouverts fonctionnent avec 3 années d'études et appliquent les programmes officiels des C.A.P.

ANNEE SCOLAIRE 1962/1963

Horaire hebdomadaire : Les cours ont lieu :

a) mi-partie pendant la journée de travail le jeudi, de 14 heures à 20 heures 15

b) mi-partie après les heures de travail : lundi, mardi, mercredi, vendredi de 18 heures 15 à 20 heures 15 - samedi de 14 heures à 18 heures.

<u>Année scolaire</u>	<u>1960/1961</u>	<u>1961/1962</u>	<u>1962/1963</u>
Nombre Hebdomadaire d'heures de cours	381	382	399 1/2
Nombre d'élèves	774	848	979
Prix de revient d'un élève	245 NF	272,97 NF	286,20 F
<u>RESULTATS AUX C.A.P.</u>	<u>1960</u>	<u>1961</u>	<u>1962</u>
Présentés	183	215	184
Reçus	97	103	98
Pourcentage	53	47,90	53

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 1962

Dépenses :	242.712,12 NF
Recettes :	242.712,12 NF
Etat	80.670 NF
Ville	77.275,20 NF
Taxe d'apprentissage	82.601,72 NF
Travaux d'élèves	2.165,20 NF

BUDGET D'EQUIPEMENT 1962

Dépenses :	(en cours d'engagement) 20.000
Recettes :	20.000

Etat : 20.000

.../...

BUDGET PREVISIONNEL DE FONCTIONNEMENT 1963

Dépenses :	285.488,98 F
Recettes :	285.488,98 F
Etat	125.000 F
Ville	98.488,98 F
Taxe d'apprentissage	62.000 F

BUDGET PREVISIONNEL D'EQUIPEMENT 1963

Dépenses :	47.500,00 F
Recettes :	47.500,00 F
Etat	40.000, F
Ville	7.500 F

La Ville de Lille demande en 1963 l'attribution d'une subvention de 125.000 F pour le fonctionnement et d'une subvention de 40.000 F pour l'équipement.

SUBVENTIONS

<u>Année 1960</u>	Fonctionnement :	demandée	80.000 NF	accordée :	65.250 NF
<u>Année 1961</u>	Fonctionnement :	demandée	70.000 NF	accordée :	66.250 NF
<u>Année 1962</u>	Fonctionnement :	demandée	95.000 NF	accordée :	80.670 NF
	Equipement	: demandée	40.000 NF	accordée :	20.000 NF

Considérant que l'augmentation des dépenses prévues au budget de 1963 provient d'une part de l'application des nouveaux taux des traitements du personnel, d'autre part de la nécessité de renouveler le matériel mis à la disposition des élèves, la Commission émet un avis favorable à l'octroi des subventions demandées,

soit : 125.000 F pour le fonctionnement - 40.000 F pour l'équipement.

F) - COURS DE PERFECTIONNEMENT CONDUISANT A LA PROMOTION DU TRAVAIL (LYCEE TECHNIQUE BAGGIO)

Cours public créé par décision ministérielle D. 59 JV/CD N° 4798 en date du 19 Septembre 1952.

Organisme gestionnaire : Ville de Lille - Délibération du Conseil Municipal de Lille en date du 20 Février 1953 - N° 4751.

<u>Année scolaire</u>	<u>1960/1961</u>	<u>1961/1962</u>	<u>1962/1963</u>
Nombre d'élèves	328	471	416
Nombre d'heures de cours par semaine :			
Enseignement théorique	140	166	169
Enseignement pratique	47 I/2	60 I/2	60 I/2

.../...

RESULTATS AUX EXAMENS : C.A.P.

<u>Année scolaire</u>	<u>1959/1960</u>	<u>1960/1961</u>	<u>1961/1962</u>
Présentés	117	91	120
Reçus	74	53	68

RESULTATS AUX EXAMENS : B.P.

<u>Année scolaire</u>	<u>1959/1960</u>	<u>1960/1961</u>	<u>1961/1962</u>
Présentés	14	29	45
Reçus	8	15	14

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 1962

Dépenses	143.825,51 F
Recettes	143.825,51 F
Enseignement technique	83.000 F
Ville de Lille	60.825,51 F

BUDGET PREVISIONNEL DE FONCTIONNEMENT 1963

Dépenses	211.450 F
Recettes	211.450 F
Enseignement technique	175.000 F
Ville de Lille	16.450 F
Taxe d'apprentissage	20.000 F

BUDGET D'EQUIPEMENT 1962

Dépenses (en cours d'engagement)	30.000 F
Recettes	30.000 F
Enseignement technique	30.000 F

BUDGET PREVISIONNEL D'EQUIPEMENT 1963

Dépenses	40.000 F
Recettes	40.000 F
Enseignement technique	40.000 F

SUBVENTIONS

<u>Année</u>	<u>Demandée</u>	<u>Accordée</u>
1959	Ordinaire : 5.000.000 Frs Extraord. : 2.500.000 Frs	Ordinaire : 5.000.000 Frs Extraord. : Néant
1960	Fonction. : 75.000,00 NF	Fonction. : 75.000,00 NF
1961	Fonction. : 75.000,00 NF	Fonction. : 75.000,00 NF
1962	Fonction. : 126.201,00 NF Equipement 40.000 NF	Fonction. : 83.000,00 NF Equipement 30.000,00 NF

Considérant que :

a) l'augmentation des dépenses prévues au Budget de Fonctionnement découle de l'application des nouveaux taux de traitement du personnel,

b) les dépenses de personnel doivent être couvertes par la subvention de l'Etat (délibération du Conseil Municipal N° 4751 du 20 février 1953) la Commission Locale Professionnelle émet un avis favorable à l'octroi des subventions demandées : 175.000 F pour le fonctionnement, 40.000 F pour l'équipement.

g) - COURS DE PROMOTION DU TRAVAIL - COMMERCE, INDUSTRIE, BANQUE

Ce dossier qui n'a pu être transmis à temps à M. BIENCOURT, est présenté par Mlle D'ESTREE, directrice et Mme PECQUEUR, trésorière.

Il s'agit d'un cours public créé par décision ministérielle.

Organisme gestionnaire : Collège d'enseignement technique annexe au Lycée Technique de Jeunes Filles V. LABBE

<u>Année scolaire</u>	<u>1961/1962</u>	<u>1962/1963</u>
Nombre d'élèves	511	646

RESULTATS AUX EXAMENS

<u>C.A.P.</u>	<u>Tailleur</u>		<u>Banque</u>	
	<u>1961</u>	<u>1962</u>	<u>1961</u>	<u>1962</u>
<u>Années scolaires</u>				
Présentés	13	16	94	105
Reçus	11	16	54	56

<u>B.P.</u>	<u>Banque</u>		<u>Couture</u>		<u>Commerce</u>	
	<u>1961</u>	<u>1962</u>	<u>1961</u>	<u>1962</u>	<u>1961</u>	<u>1962</u>
<u>Années scolaires</u>						
Présentés	31	9	20	22	9	8
Reçus	15	6	13	12	5	5

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 1962

Recettes	63.117,22 NF
Dépenses	57.456,52 NF
Excédent de recettes	5.660,70 NF
Reliquat de l'exercice précédent	2.852,95 NF
Enseignement technique	32.000,00 NF
Comité E.T. Banque	24.756,46 NF
Taxe d'apprentissage	107,81 NF
Extension cours autorisés	3.400,00 NF

BUDGET D'EQUIPEMENT 1962

Recettes	9.682,19 NF
Dépenses	9.682,19 NF
Enseignement technique	1.500 NF
Comité E.T. Banque	7.570 NF
Taxe d'apprentissage	612,19 NF

.../...

BUDGET PREVISIONNEL DE FONCTIONNEMENT 1963

Recettes	85.173,62 F
Dépenses	85.173,62 F
Reliquat de l'exercice précédent	5.660,70 F
Taxe d'apprentissage	512,92 F
Enseignement technique	49.000,00 F
Comité E.T. Banque	30.000,00 F

BUDGET PREVISIONNEL D'EQUIPEMENT 1963

Néant

Pour 1963, la Directrice des Cours sollicite de l'Etat une subvention de 49.000,00 F pour le budget de fonctionnement.

Dans son rapport général, Mme la Directrice signale que 4 élèves ont demandé leur inscription aux cours préparant à la 3ème série d'épreuves du brevet professionnel Secrétaire.

De manière à éviter l'organisation de toute la préparation à la 3ème série pour 4 élèves seulement, ce qui entraînerait la création de 6 heures de cours, la directrice propose :

- d'inscrire ces élèves au cours de préparation par correspondance des examens d'Enseignement technique de VANVES.

- d'ouvrir pour elles 2 heures seulement de cours qui seraient attribuées à un professeur qualifié pouvant les conseiller et les aider à surmonter les difficultés de l'enseignement par correspondance.

La Commission approuve cette proposition et émet un avis favorable à l'octroi de la subvention de fonctionnement sollicitée soit : 49.000 F.

II - ORGANISATION DES COURS PROFESSIONNELS ET DES COURS DE PROMOTION MUNICIPAUX DE LILLE

Mme LEMPEREUR informe la Commission que le Lycée technique BAGGIO vient d'être nationalisé. La convention de nationalisation stipule que les cours professionnels municipaux continueront à fonctionner dans les locaux du lycée nationalisé. Une convention particulière sera établie entre la Ville et le lycée nationalisé pour déterminer les nouvelles conditions de fonctionnement de ces cours.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures.

La Présidente :

Le Secrétaire de Séance,

R. LEMPEREUR

J. BACQUART




COMMISSION LOCALE PROFESSIONNELLE
DE LILLE

Procès-verbal de la réunion du 4 Février 1964

Mesdames et Messieurs les Membres de la Commission Locale Professionnelle de LILLE se sont réunis au Lycée technique BAGGIO sous la présidence de Mme LEMPEREUR, Adjoint au Maire délégué à l'Instruction Publique, le mardi 4 février 1964 à 18 H 30.

Etaient présents :



Mme LEMPEREUR, Adjoint au Maire de Lille,
M. DERANCE, Inspecteur de l'Enseignement technique,
M. DIEN, Inspecteur de l'Enseignement technique,
M. PATFOORT, Contrôleur Principal de l'Inspection du Travail,
M. EECKOUT Emile, Conseiller de l'Enseignement technique,
M. BIAREZ Henri, Conseiller de l'Enseignement technique,
M. VERHASSELT Jacques, Conseiller de l'Enseignement technique,
M. CHERET Charles, Conseiller de l'Enseignement technique,
M. MAIRESSE Alfred, Conseiller de l'Enseignement technique

M. DE BECKER, Conseiller Municipal,
M. ROUZE Paul, délégué de la Chambre de Commerce,
M. BECQUART Emile, délégué de la Chambre de Commerce

M. DESMARETS Alcide, délégué de la Chambre de Métiers,
M. BIENCOURT, Directeur du Lycée Technique BAGGIO,
Mlle D'ESTREE, Directrice du Lycée Technique Valentine LABBE,
Mme PECQUEUR, Surveillante Générale des Cours Professionnels Municipaux féminins,
M. TOME, Surveillant Général des Cours Professionnels Municipaux de garçons.

Excusés :

Mme ROGEAU Danielle, Conseiller de l'Enseignement technique,
M. ERISY Edmond, Conseiller de l'Enseignement technique,
M. PARENT Pierre, Conseiller de l'Enseignement technique,
M. ROGEAU Auguste, Conseiller de l'Enseignement technique,
M. RYON Gilbert, Conseiller de l'Enseignement technique,
Mme VANNEUFVILLE, Conseiller Municipal,
M. VIRON, Conseiller Municipal,
M. DECOSTER Gustave, délégué de la Chambre de Commerce,
M. FOULON, délégué de la Chambre de Métiers,
M. QUIQUAMPOIX, Inspecteur Adjoint à l'Inspecteur d'Académie

Absents :

M. DUBURQUE Paul, Conseiller de l'Enseignement technique,
M. GLISSOUX Charles, Conseiller de l'Enseignement technique,
M. ERANSWICK Charles, délégué ouvrier,
M. GOETHALS André, délégué ouvrier.

Assistait à la réunion :

M. BACQUART, Chef du 2ème Bureau de la 4ème Division, Secrétaire de séance.

En ouvrant la séance, Mme LEMPEREUR constate avec satisfaction que les nouvelles dispositions arrêtées en matière d'heure et de lieu de tenue des réunions, ont permis à un plus grand nombre de membres de lui apporter leur concours.

Elle remercie M. BIENCOURT d'avoir bien voulu accueillir la Commission dans son établissement et de mettre ainsi les membres à même de juger sur place de l'organisation et des besoins des cours.

Mme LEMPEREUR donne la parole à M. DERANCE, Inspecteur de l'Enseignement technique qui souligne que, pour remplir la mission dont elle est chargée, la Commission locale professionnelle doit être saisie de tous les dossiers concernant les cours professionnels publics et privés de la commune, qui sollicitent une subvention d'Etat.

Il est également nécessaire que la Commission connaisse la situation géographique, l'importance et la spécialisation de chacun d'eux.

M. DERANCE s'est attaché cette année à dresser l'inventaire des cours professionnels publics et privés et des cours de Promotion Sociale du département du Nord (cours subventionnables année scolaire 1962-1963) :

En 1963 la situation se présentait comme suit :

Département du Nord

Cours professionnels publics et privés :	12.995 élèves
Cours de Promotion Sociale :	7.819 auditeurs

La Ville de LILLE y est représentée pour un quart environ puisqu'elle compte :

Cours professionnels publics :

Municipaux garçons	979
Municipaux filles	413

Cours professionnels privés :

Préparateurs en pharmacie	286
Ecole professionnelle de coiffure	608
Syndicats libres "LA RUCHE"	81
Ateliers Ecole du Batiment	602

au total 2.969 élèves

Cours de Promotion Sociale Publics :

Municipaux garçons	586
Annexés au C.E.T. de la rue de Thionville	588
" C.E.T. de l'Avenue de Dunkerque	57
" C.E.T. de la rue Francisco Ferrer	85

.../...

Cours de Promotion Sociale Privés :

Préparateurs en pharmacie	101
O.S.T. rue des Poissonceaux	109
Cours de Commerce sous l'égide de la S.E.T.	91
Coiffure (Ecole professionnelle)	404
Ateliers collectifs de la Métallurgie	68
<hr/>	
au total	2.089 auditeurs
<hr/>	

Il reste encore à établir l'inventaire des spécialités.

C'est ce à quoi va maintenant s'employer M. DERANCE. Outre l'intérêt statistique qu'il présente, ce travail permettra de déceler les différences anormales qui pourraient exister dans les effectifs scolaires de spécialités semblables enseignées dans plusieurs cours d'une même agglomération et par là même d'apporter remède à ces anomalies.

Mme la Présidente remercie M. DERANCE pour les informations qu'il vient d'apporter à la Commission et la parole est donnée à M. BIENCOURT rapporteur des demandes de subventions.

Quatre dossiers sont soumis à l'examen de la Commission :

I - ECOLE PROFESSIONNELLE DE COIFFURE - 71 rue de Tournai - OEUVRE SOCIALE DU SYNDICAT DES MAITRES ET ARTISANS COIFFEURS DU NORD - Directeur : M. MAIRESSE

Cours ouverts le 15 octobre 1956.

Date de déclaration à la Mairie : 8 août 1956.

Les cours ont lieu 68, rue St Etienne à Lille et à la Mairie d'Hautmont.

Horaire hebdomadaire : lundi de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures.

<u>Année scolaire</u>	<u>1961/1962</u>	<u>1962/1963</u>	<u>1963/1964</u>
Nombre d'élèves	519	608	649

Résultats au C.A.P.

<u>Année</u>	<u>1961</u>	<u>1962</u>	<u>1963</u>
Présentés	206	187	278
Reçus	148	104	158
Pourcentage	71,9	55,6	56,8

BUDGET 1963

I°) Fonctionnement : Recettes : 78.135,20 F
Dépenses : 91.711,07 F - Déficit 13.575,87 F

Subvention Etat	25.000 F
Organisation gestionnaire	44.960 F
Fournitures scolaires	6.175 F
Dons et legs provenant de particuliers	2.000 F

.../...

2°) Equipement : Recettes : II.231,39 F
Dépenses : 9.804,90 F - Reliquat : I.426,49 F

BUDGETS PREVISIONNELS 1964

1°) - Budget de fonctionnement

Dépenses : 96.205,87 F dont 13.575,87 représentant le déficit de l'exercice précédent

Recettes : 96.205,87 F

Subvention Etat	37.000 F
Organisation gestionnaire	46.705,87 F
Fournitures scolaires	8.000 F
Dons et legs	2.000 F
Taxe d'apprentissage	2.500 F

2°) Budget d'équipement

Dépenses : 5.500 F

Recettes : 5.500 F dont 1426,49 représentant le reliquat de l'exercice précédent

Reliquat	I.426,49 F
Taxe d'apprentissage	4.000,00 F
Organisme gestionnaire	73,51 F

SUBVENTIONS

<u>Année</u>	<u>Fonctionnement</u>		<u>Equipement</u>	
	<u>demandée</u>	<u>accordée</u>	<u>demandée</u>	<u>accordée</u>
I960	I7.610 NF	I4.500 NF	I.380 NF	Néant
I961	23.600 NF	I6.000 NF	I.300 NF	Néant
I962	31.600 NF	20.000 NF	I.700 NF	Néant
I963	34.250 F	25.000 F	Néant	-

Considérant la constante progression des effectifs et l'excellence des résultats obtenus, la Commission émet un avis favorable à l'octroi de la subvention de fonctionnement sollicitée soit : 37.000 F.

II - COURS PROFESSIONNELS MUNICIPAUX DE JEUNES FILLES - LYCEE TECHNIQUE MUNICIPAL V. LABBE II rue de Thionville à LILLE

La notice est régulièrement établie, avec états justificatifs de dépenses.

Les cours assurent la préparation aux C.A.P. Employé de bureau, aide-comptable, secrétaire sténo-dactylographe, couturière, lingère, dessinatrice, arts ménagers.

Ils ont lieu tous les jours de 18 heures 25 à 20 heures 25, sauf le samedi, où les cours sont donnés de 13 heures 30 à 17 heures 30.

Le nombre d'heures de cours par semaine est de 82.

<u>Année scolaire</u>	<u>1961/1962</u>	<u>1962/1963</u>	<u>1963/1964</u>
Nombre des élèves	518	413	428

Le prix de revient d'une élève est de 213,36 F (en 1962/1963 : 165 F)

Résultats aux C.A.P.

<u>Année scolaire</u>	<u>1960/1961</u>	<u>1961/1962</u>	<u>1962/1963</u>
Présentées :	43	34	45
Reçues :	14	23	27
Pourcentage :	33	67	60

BUDGET 1963

Fonctionnement

Dépenses :	88.116,72 F
Recettes :	88.116,72 F
Etat :	35.000 F
Ville :	30.154,67 F
Taxe d'apprentissage :	22.962,05 F

BUDGET PREVISIONNEL DE FONCTIONNEMENT 1964

Dépenses :	113.796,03 F
Recettes :	113.796,03 F
Etat :	45.500 F
Ville :	45.500 F
Taxe d'apprentissage :	22.796,03 F

La Ville de Lille demande qu'en 1964 l'Etat accorde une subvention de 45.500 F

SUBVENTIONS

<u>Année</u>	<u>Demandée</u>	<u>Accordée</u>
1961	32.500,00 NF	30.750,00 NF
1962	39.250,00 NF	33.330,00 NF
1963	40.000,00 F	35.000,00 F

Considérant que l'augmentation des dépenses prévues provient essentiellement des majorations de traitements du personnel, la Commission émet un avis favorable à l'octroi de la subvention sollicitée soit 45.500 F

.../...

III - COURS PROFESSIONNELS MUNICIPAUX INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX DE GARÇONS DE LILLE LYCEE TECHNIQUE NATIONALISE BAGGIO - Boulevard d'Alsace à LILLE

Obligatoires -- Publiés

La notice est régulièrement établie avec états justificatifs certifiés exacts. Le service des Finances de la Ville détient les pièces comptables conformément aux règles de la comptabilité publique.

Tous les cours régulièrement ouverts fonctionnent avec 3 années d'études et appliquent les programmes officiels des C.A.P.

ANNEE SCOLAIRE 1963/1964

Horaire hebdomadaire : Les cours ont lieu :

- a) mi-partie pendant la journée de travail le jeudi, de 14 heures à 20 heures 15.
- b) mi-partie après les heures de travail : lundi, mardi, mercredi, vendredi de 18 heures 15 à 20 heures 15 - samedi de 14 heures à 18 heures.

<u>Année scolaire</u>	<u>1961/1962</u>	<u>1962/1963</u>	<u>1963/1964</u>
Nombre d'élèves	848	979	838
<u>Résultats aux C.A.P.</u>	<u>1961</u>	<u>1962</u>	<u>1963</u>
Présentés	215	184	147
Reçus	103	98	79
Pourcentage	47,90	53	54

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 1963

Dépenses	266.692,02 F
Recettes	266.692,02 F
Etat	100.000 F
Ville	127.976 F
Taxe d'apprentissage	15.843,38 F
Chambre syndicale de la Métallurgie	22.872,64 F

BUDGET D'EQUIPEMENT 1963

Dépenses (en cours d'engagement)	39.540 F
Recettes	39.540 F

Etat : 20.000 F

Ville : 19.540 F

.../...

BUDGET PREVISIONNEL DE FONCTIONNEMENT 1964

Dépenses	343.103,85 F
Recettes	343.103,85 F
Etat	180.000 F
Ville	92.906,75 F
Taxe d'apprentissage	17.000 F
Chambre Syndicale de la Métallurgie	53.197,10 F

BUDGET PREVISIONNEL D'EQUIPEMENT 1964

Dépenses	61.607 F
Recettes	61.607 F
Etat	40.000 F
Ville	21.607 F

La Ville de Lille demande en 1964 l'attribution d'une subvention de 180.000 F pour le fonctionnement et d'une subvention de 40.000 F pour l'équipement.

SUBVENTIONS

<u>Année 1961</u>	Fonctionnement : demandée 70.000 NF	accordée : 66.250 NF
<u>Année 1962</u>	Fonctionnement : demandée 95.000 NF	accordée : 80.670 NF
	Equipement : demandée 40.000 NF	accordée : 20.000 NF
<u>Année 1963</u>	Fonctionnement : demandée 125.000 F	accordée : 100.000 F
	Equipement : demandée 40.000 F	accordée : 20.000 F

Considérant que l'augmentation des dépenses prévues au budget de 1964 provient d'une part de l'application des nouveaux taux des traitements de personnel, d'autre part de la nécessité de renouveler le matériel mis à la disposition des élèves, la Commission émet un avis favorable à l'octroi des subventions demandées,

soit : 180.000 F pour le fonctionnement - 40.000 F pour l'équipement

IV - COURS DE PERFECTIONNEMENT CONDUISANT A LA PROMOTION DU TRAVAIL (LYCEE TECHNIQUE BAGGIO)

Cours public créé par décision ministérielle D. 59 JV/CD n° 4798 en date du 19 Septembre 1952.

Organisme gestionnaire : Ville de Lille - Délibération du Conseil Municipal de Lille en date du 20 février 1953 - n° 4751.

<u>Année scolaire</u>	<u>1960/1961</u>	<u>1961/1962</u>	<u>1962/1963</u>	<u>1963/1964</u>
Nombre d'élèves	328	471	416	441

.../...

Résultats aux examens : C.A.P.

<u>Année scolaire</u>	<u>1960/1961</u>	<u>1961/1962</u>	<u>1962/1963</u>
Présentés	91	120	85
Reçus	53	68	40

Résultats aux examens : B.I.P.

<u>Année scolaire</u>	<u>1960/1961</u>	<u>1961/1962</u>	<u>1962/1963</u>
Présentés	29	45	35
Reçus	15	14	12

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 1963

Dépenses	163.353,98 F
Recettes	163.353,98 F
Enseignement technique	100.000 F
Ville de Lille	57.744,81 F
Taxe d'apprentissage	5.609,17 F

BUDGET PREVISIONNEL DE FONCTIONNEMENT 1964

Dépenses	195.197,10 F
Recettes	195.197,10 F
Enseignement technique (Cours de VANVES)	6.240 F
(Fonctionnement)	170.000 F
Ville de Lille	12.957,10 F
Taxe d'apprentissage	6.000 F

BUDGET D'EQUIPEMENT 1963

Dépenses (en cours d'engagement)	6.914 F
Recettes	6.914 F
Enseignement technique	néant
Ville de Lille	6.914 F

BUDGET PREVISIONNEL D'EQUIPEMENT 1964

Dépenses	46.342 F
Recettes	46.342 F
Enseignement technique	40.000 F
Ville de Lille	6.342 F

.../...

SUBVENTIONS

<u>Année</u>	<u>demandée</u>	<u>accordée</u>
1960	Fonctionnement : 75.000,00 NF	Fonctionnement : 75.000,00 NF
1961	Fonctionnement : 75.000,00 NF	Fonctionnement : 75.000,00 NF
1962	Fonctionnement : 126.201,00 NF Equipement : 40.000,00 NF	Fonctionnement : 83.000,00 NF Equipement : 30.000,00 NF
1963	Fonctionnement : 175.000 F Equipement : 40.000 F	Fonctionnement : 100.000 F Equipement : néant

Considérant que :

a) l'augmentation des dépenses prévues au Budget de Fonctionnement découle de l'application des nouveaux taux de traitement du personnel,

b) les dépenses de personnel doivent être couvertes par la subvention de l'Etat (délibération du Conseil Municipal N° 475I du 20 février 1953) la Commission Locale Professionnelle émet un avis favorable à l'octroi des subventions demandées : 170.000 F pour le fonctionnement, 40.000 F pour l'équipement et 6.240 F pour les cours spéciaux (Télé enseignement de VANVES).

- ORGANISATION DES COURS PROFESSIONNELS ET DES COURS DE PROMOTION MUNICIPAUX DE LILLE

A - Garçons - Fonctionnement:

Les conventions passées entre la Ville de LILLE et le Directeur du Lycée technique nationalisé BAGGIO ont déterminé :

1°) les conditions d'accueil des élèves et des auditeurs, de désignation et de rémunération du personnel chargé du fonctionnement des cours,

2°) la nature des dépenses de matériel que la Ville devra prendre à sa charge et qui se décomposent comme suit :

- a) outillage individuel, matières premières et fournitures scolaires,
- b) outillage collectif,
- c) éclairage, chauffage, entretien des bâtiments et service intérieur

C'est à partir des bases fixées par ces conventions qu'ont été établis les comptes budgétaires de 1963 et les prévisions de 1964.

B - Filles : Préparation aux C.A.P. "Sténo-Dactylo" et "Employé de Bureau" Augmentation du nombre d'heures d'enseignement théorique

Les C.A.P. "Sténo-Dactylo" et "Employé de Bureau" réorganisés par les arrêtés des 3 avril et 7 juin 1963, exigent des élèves une connaissance plus complète de la législation.

Ils imposent également aux candidats la possession de notions précises d'organisation de bureau : méthodes modernes de classement - matériel de bureau.

.../...

C'est pourquoi Madame la Directrice des Cours souhaite en 2ème et 3ème année, la création de :

- I heure théorique de législation
- I heure théorique d'organisation de bureau

soit 4 heures d'enseignement théorique supplémentaires.

Avis favorable de la Commission

A l'issue de l'examen des questions figurant à l'ordre du jour les membres de la Commission, sous la conduite de M. BIENCOURT, Directeur des Cours professionnels municipaux, et de M. TOME, Surveillant Général, visitèrent successivement :

- un cours de dessin industriel d'une section mécanique de 3ème année
- les ateliers du Livre :

	(compositeur typo
Sections 1ère et 3ème	(imprimeur typo
année	(offset

- une classe de manipulation (Electricité 2ème année)

Très vivement intéressés par les explications fournies par les professeurs de ces différentes spécialités, les visiteurs purent se rendre compte de l'importance du matériel nécessaire à de tels enseignements.

La réunion prit fin à 20 heures 40.

La Présidente,

R. LEMPEREUR

Le Secrétaire de Séance,

J. BACQUART

MAIRIE DE LILLE

4ème DIVISION



COMMISSION LOCALE PROFESSIONNELLE DE LILLE

Procès-verbal de la réunion du 23 février 1965

Mesdames et Messieurs les Membres de la Commission Locale Professionnelle de LILLE se sont réunis au Lycée technique municipal Valentine LABBE, le mardi 23 février 1965 à 18 h 30.

Etaient présents :

M. DERANCE, Inspecteur de l'Enseignement technique,
M. LEBAILLIF, Contrôleur, représentant M. l'Inspecteur du Travail,
M. ECKKOUT, Conseiller de l'Enseignement technique,
M. MAIRESSE, Conseiller de l'Enseignement technique,
M. SPANNEUT, Conseiller de l'Enseignement technique,
M. ROUZE, délégué de la Chambre de Commerce,
M. DECQUART, délégué de la Chambre de Commerce,
M. DESMARETS, délégué de la Chambre de Métiers,
M. BIENCOURT, Directeur du Lycée Technique Baggio,
Mlle D'ESTREE, Directrice du Lycée Technique Valentine Labbé,
Mme PECQUEUR, Surveillante Générale des Cours Professionnels Municipaux
féminins,
M. TOME, Surveillant Général des Cours Professionnels Municipaux de garçons

Excusés :

Mme LEMPEREUR, Adjoint au Maire de Lille,
M. MERCIER, Conseiller de l'Enseignement technique,
M. DECOSTER, délégué de la Chambre de Commerce,
M. FOULON, délégué de la Chambre de Métiers.

Assistait à la réunion :

M. BACQUART, Chef du 2ème Bureau de la 4ème Division, Secrétaire de séance.

En l'absence de Mme LEMPEREUR, Adjoint au Maire de Lille, empêchée, la présidence est assurée par M. LEBAILLIF, représentant M. l'Inspecteur du Travail.

Le président donne la parole à M. BIENCOURT, rapporteur de la première question figurant à l'ordre du jour :

.../...

I - Examen des demandes de subventions présentées par les cours professionnels publics et privés de Lille

Cinq demandes ont été déposées :

A - Ecole professionnelle de coiffure - 71, rue de Tournai
Oeuvre sociale du syndicat des maîtres et artisans coiffeurs
du Nord

Directeur : M. MAIRESSE
Cours ouverts le 15 octobre 1956

Date de la déclaration à la Mairie : 8 août 1956
Les cours ont lieu 68, rue St Etienne et à la Mairie d'Hautmont.
Horaire hebdomadaire : lundi de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures.
6 heures pendant 30 semaines soit 180 heures

<u>Année scolaire :</u>	<u>1961-1962</u>	<u>1962-1963</u>	<u>1963-1964</u>	<u>1964-1965</u>
Nombre d'élèves	519	608	649 (228 g.) (421 f.)	630 (146 g.) (484 f.)

Résultats au C.A.P.

<u>Année :</u>	<u>1961</u>	<u>1962</u>	<u>1963</u>	<u>1964</u>
Présentés	208	187	278	305
Reçus	148	104	158	237
Pourcentage	71,9 %	55,6 %	57 %	77 %

Sur 14 personnes qui dispensent l'enseignement général 10 sont des instituteurs dont un en activité.

Budget 1964 :

1° Fonctionnement :

Recettes	94.155,58 F	Déficit	3.480,82 F
Dépenses	97.636,40 F		

Prix de revient d'un élève : en 1963 118,61 F
en 1964 133,43 F

2° Equipement :

Recettes	5.978,78 F	
Dépenses	3.286,52 F	Reliquat 2.692,26 F

.../...

Budgets prévisionnels 1965

1° Budget de fonctionnement :

Dépenses 96.530,82 F dont 3.480,82 F représentant le déficit de l'exercice précédent

Recettes 96.530,82 F

Subvention Etat	25.000,00 F
Organisation Gestionnaire	55.180,82 F
Fournitures scolaires	8.500,00 F
Dons et legs	2.300,00 F
Taxe d'apprentissage	2.750,00 F

2° Budget d'Equipement :

Dépenses 21.800,00 F

Recettes 21.800,00 F dont 2.692,26 F représentant le reliquat de l'exercice précédent

Reliquat	2.692,26 F
Taxe d'apprentissage	4.600,00 F
Organisme gestionnaire	14.507,74 F

SUBVENTIONS

<u>Année</u>	<u>Fonctionnement</u>		<u>Equipement</u>	
	<u>Demandée</u>	<u>Accordée</u>	<u>Demandée</u>	<u>Accordée</u>
1961	23.600 F	16.000 F	1.380 F	Néant
1962	31.600 F	20.000 F	1.700 F	Néant
1963	34.250 F	25.000 F	0	0
1964	37.000 F	25.000 F	0	0

Considérant l'importance des effectifs, dont la progression est limitée par le manque de locaux, et l'excellence des résultats obtenus, la commission émet un avis favorable à l'octroi de la subvention de fonctionnement sollicitée soit : 25.000 F.

B - Cours professionnels - Association "La Ruche"
4, rue des Duisses à Lille

La notice est remplie succinctement. Ces cours ont été déclarés en 1923, la date de l'arrêté ministériel ne figure pas.

Ces cours professionnels sont annexés à l'Ecole "La Ruche" et les frais de fonctionnement sont répartis proportionnellement au nombre d'élèves fréquentant chaque cours et au nombre de salles de classes utilisées :

.../...

Cours professionnels	93 élèves	3 classes
Ecole professionnelle	231 élèves	8 classes

Le rapport I/7 a été retenu.

Ces cours durant l'année scolaire 1963-1964 ont préparé au C.A.P. Employé de Bureau et au C.A.P. sténo-dactylo. (9 élèves ont été présentés - 4 ont été reçus).

Compte financier 1964

Dépenses	12.009,06 F
Recettes	9.013,44 F
	<hr/>
Déficit	2.995,62 F

Rien n'avait été envisagé en crédits d'équipement.

Budget 1965

Dépenses	12.510,00 F
Recettes	10.600,00 F
	<hr/>

soit un déficit prévu de 1.910,00 F. Alors qu'il n'est pas tenu compte en dépense du déficit de 2.995,62 F de l'année précédente.

Il semble au travers de cette prévision que l'existence de ces cours soit "en danger" étant donné que l'an prochain le déficit doit représenter au total près de 50 % des recettes prévues comme possibles.

L'organisme gestionnaire, qui a perçu une subvention de 2.250 F en 1964, sollicite pour 1965 une subvention de 4.500 F.

En émettant le souhait que la notice soit l'an prochain remplie avec plus de soin, au moins en ce qui concerne les recettes, afin qu'apparaisse en particulier avec netteté la participation de l'organisme qui assure la gestion. La Commission émet un avis réservé et propose une participation du Ministère de l'Education Nationale égale à 50 % de la subvention sollicitée soit 2.250,00 F.

C - Cours professionnels de jeunes filles

Lycée technique municipal Valentine Labbé de Lille - II, rue de Thionville

Ouverts par arrêté ministériel du 21.5.1920

La notice est régulièrement établie, avec états justificatifs de dépenses.

Les cours ont assuré en 1964, la préparation aux C.A.P. Aide Comptable et Secrétaire Sténo-dactylographe et Couture.

Ils ont lieu tous les jours de 18 heures 25 à 20 heures 25, sauf le samedi où les cours sont donnés de 14 heures à 18 heures.

Soit 10 h par semaine pendant 40 semaines : 400 heures.

.../...

<u>Année scolaire</u>	<u>1961-1962</u>	<u>1962-1963</u>	<u>1963-1964</u>	<u>1964-1965</u>
Nombre d'élèves	518	413	428	422

Le prix de revient d'un élève est de 236,34 F (en 1963-64 : 213,36 F)

Résultats aux C.A.P.

<u>Année scolaire</u>	<u>1960-1961</u>	<u>1961-1962</u>	<u>1962-1963</u>	<u>1963-1964</u>
présentés	43	34	45	63
reçus	14	23	27	31
pourcentage	33 %	67 %	60 %	50 %

Compte financier 1964 - fonctionnement

Dépenses	101.154,41 F
Recettes	101.154,41 F
Etat	35.000,00 F
Ville	43.897,64 F
Taxe d'apprentissage	22.256,77 F

Budget prévisionnel de fonctionnement 1965

Dépenses	119.838,24 F
Recettes	119.838,24 F
Etat	49.000,00 F
Ville	49.000,00 F
Taxe d'apprentissage	21.838,24 F

La ville de Lille demande qu'en 1965, l'Etat accorde une subvention de 49.000 F.

SUBVENTIONS

<u>Année</u>	<u>demandée</u>	<u>accordée</u>
1961	32.500,00 F	30.750,00 F
1962	39.250,00 F	33.330,00 F
1963	40.000,00 F	35.000,00 F
1964	45.500,00 F	35.000,00 F

Considérant que l'augmentation des dépenses prévues provient essentiellement des majorations de traitements du personnel, la Commission émet un avis favorable à l'octroi de la subvention sollicitée soit : 49.000 F.

D - Cours professionnels municipaux industriels et commerciaux de garçons de Lille

Lycée technique nationalisé DAGGIO - Bd des Défenseurs Lille

(Arrêté ministériel du 21.5.1920) - OBLIGATOIRES - PUBLICS

.../...

La notice est régulièrement établie avec états justificatifs certifiés exacts. Le service des Finances de la Ville de Lille détient les pièces comptables conformément aux règles de la comptabilité publique. Une convention signée le 18 novembre 1963 a été établie entre M. le Maire de Lille et M. le Directeur du Lycée technique nationalisé.

Tous les cours régulièrement ouverts fonctionnent avec 3 années d'études et appliquent les programmes officiels des C.A.P.

Année scolaire 1964-1965

Horaire hebdomadaire : les cours ont lieu :

- a) Mi-partie pendant la journée de travail le jeudi de 14 heures à 20 h 15.
- b) Mi-partie après les heures de travail : lundi, mardi, mercredi, vendredi de 18 h 15 à 20 h 15 - Samedi de 14 heures à 18 heures.

Résultats aux C.A.P.

	<u>1960</u>	<u>1961</u>	<u>1962</u>	<u>1963</u>	<u>1964</u>
présentés	183	215	184	147	180
reçus	97	103	98	79	105
pourcentage	53 %	47,90 %	53 %	54 %	58 %

17 professions : Ajusteurs, chaudronniers-fer, soudeurs, tôliers ventilation, tourneurs, ébénistes, menuisiers, mécaniciens garagistes, monteurs électriciens, mouleurs fondeurs, compositeurs typographes, conducteurs offset, imprimeurs typographes, plumistes, reporter, photomécanique, charpente fer, fraiseurs.

Compte financier 1964 :

Dépenses	358.285,61 F
Recettes	358.285,61 F
Etat	155.000,00 F
Ville	153.497,00 F
Taxe d'apprentissage	14.379,37 F
	35.408,56 F

Budget d'équipement 1964 :

Dépenses (en cours d'engagement)	15.475,00 F
Recettes	15.475,00 F
Etat	Néant

Budget prévisionnel de fonctionnement 1965 :

Dépenses	360.909,63 F
Recettes	360.909,63 F
Etat	200.000,00 F
Ville	98.909,63 F
Taxe d'apprentissage	62.000,00 F

.../...

Budget prévisionnel d'équipement 1965

Dépenses	61.125,00 F
Recettes	61.125,00 F
Etat	40.000,00 F
Ville	21.125,00 F

La Ville de Lille demande pour 1965 l'attribution d'une subvention de 200.000 F pour le fonctionnement et d'une subvention de 40.000 F pour l'équipement.

SUBVENTIONS

	<u>Fonctionnement</u>		<u>Equipement</u>	
	<u>Demandée</u>	<u>Accordée</u>	<u>Demandée</u>	<u>Accordée</u>
1961	70.000 F	66.250 F		
1962	95.000 F	80.670 F		
1963	125.000 F	100.000 F	40.000 F	20.000 F
1964	180.000 F	155.000 F	40.000 F	20.000 F
			40.000 F	Néant

Considérant que l'augmentation des dépenses prévues au budget de 1965 provient d'une part de l'application des nouveaux taux des traitements du personnel, d'autre part de la nécessité de renouveler le matériel mis à la disposition des élèves, la Commission émet un avis favorable à l'octroi des subventions demandées, soit :

200.000 F pour le fonctionnement - 40.000 F pour l'équipement

E - Cours de perfectionnement conduisant à la promotion du travail Lycée technique nationalisé Daggio

Cours publics créés par décision ministérielle D. 59 JV/CD N° 4798 en date du 19 septembre 1952.

Organisme gestionnaire : Ville de Lille - Délibération du Conseil Municipal de Lille en date du 20 février 1953 - Convention Ville de Lille - Lycée technique approuvée le 18 novembre 1963.

Auditeurs :

Année scolaire :	<u>1961-62</u>	<u>1962-63</u>	<u>1963-64</u>	<u>1964-65</u>
Nombre	471	416	441	530

Résultats aux C.A.P.

<u>Année scolaire</u>	<u>1960-61</u>	<u>1961-62</u>	<u>1962-63</u>	<u>1963-64</u>
Présentés	91	120	85	128
Reçus	53	68	40	84
Pourcentage				65 %

Résultats aux D.P.

<u>Année scolaire</u>	<u>1960-1961</u>	<u>1961-1962</u>	<u>1962-1963</u>	<u>1963-1964</u>
Présentés	29	45	35	44
Reçus	15	14	12	15

Budget de fonctionnement 1964

Dépenses	206.994,21 F
Recettes	206.994,21 F

Education nationale	110.000,00 F
Ville de Lille	84.101,00 F
Taxe d'apprentissage	4.093,05 F
Cours de Vanves	8.800,00 F

Budget prévisionnel de fonctionnement 1965

Dépenses	216.096,51 F
Recettes	216.096,51 F

Education Nationale	170.000,00 F
Ville de Lille	41.096,51 F
Taxe d'apprentissage	5.000,00 F

Budget d'équipement 1964

Dépenses (en cours d'engagement)	10.413,00 F
Recettes :	" "

Education Nationale	6.000,00 F
Ville de Lille	4.413,00 F

Budget prévisionnel d'équipement 1965

Dépenses	46.025,00 F
Recettes	46.025,00 F

Education Nationale	40.000,00 F
Ville de Lille	6.025,00 F

La Ville de Lille demande en 1965 l'attribution d'une subvention de 170.000 F pour le fonctionnement et d'une subvention de 40.000 F pour l'équipement.

SUBVENTIONS

	<u>Demandée</u>		<u>Accordée</u>
1960	Fonction. 75.000,00 F	Fonction.	75.000,00 F
1961	Fonction. 75.000,00 F	Fonction.	75.000,00 F
1962	Fonction. 126.201,00 F	Fonction.	83.000,00 F
	Equipement 40.000,00 F	Equipement	30.000,00 F

.../...

1963	Fonction.	175.000,00 F	Fonction.	100.000,00 F
	Equipement	40.000,00 F	Equipement	néant
1964	Fonction.	170.000,00 F	Fonction.	110.000,00 F
	Equipement	40.000,00 F	Equipement	6.000,00 F

Considérant que :

a) l'augmentation des dépenses prévues au budget de fonctionnement découle de l'application des nouveaux taux de traitement du personnel,

b) les dépenses du personnel doivent être couvertes par la subvention de l'Etat (délibération du Conseil Municipal n° 475I du 20 février 1953) la Commission émet un avis favorable à l'octroi des subventions demandées : 170.000 F pour le fonctionnement, 40.000 F pour l'équipement

II - Organisation des cours professionnels et des cours de perfectionnement municipaux de Lille

M. BIENCOURT, directeur des cours professionnels de garçons et Mlle D'ESTREE, directrice des cours professionnels municipaux de filles ont, lors de la présentation des demandes de subventions intéressant ces cours, fourni toutes explications quant à leur fonctionnement.

III - Questions diverses

M. DERANCE, inspecteur de l'Enseignement technique, regrette qu'une fois de plus, les demandes de subvention sont parvenues tardivement. Il souligne l'impérieuse nécessité d'obtenir à l'avenir le respect des délais, fixés pour l'examen des dossiers par la Commission locale professionnelle au 1er février.

Il rappelle que, pour remplir efficacement la mission dont elle est chargée, la Commission locale professionnelle devrait avoir à connaître des activités de tous les cours fonctionnant dans son ressort (cours subventionnés ou non subventionnés).

M. DERANCE a poursuivi le travail entrepris par lui l'année dernière. Le recensement est en voie d'achèvement et comportera l'inventaire des spécialités.

Les résultats en seront communiqués à la Commission au cours d'une réunion que M. DERANCE voudrait extraordinaire et qu'il proposera à M. le Maire de Lille.

M. LEDAILLIF est persuadé de la nécessité d'une telle confrontation qui permettrait sans doute de regrouper des cours à effectifs réduits et d'éviter, en ce faisant, une dispersion irrationnelle des fonds provenant de la taxe d'apprentissage.

La proposition de M. DERANCE est adoptée par la Commission à l'unanimité de ses membres.

A l'issue de l'examen des questions figurant à l'ordre du jour les membres de la Commission, sous la conduite de Mlle D'ESTREE, directrice des Cours professionnels municipaux de filles et de Mme PECQUEUR, surveillante générale, visitèrent successivement les classes de :

Cours professionnels municipaux

2ème année de comptabilité (en cours de comptabilité)

2ème année sténo-dactylo et 1ère année comptable (en cours d'organisation de bureau)

2 sections de 3ème année (en cours de sténo-dactylographe)

1 section de 1ère année (en cours de sténo-dactylographe)

3ème année couture (en couture)

Cours de promotion sociale annexé au Collège d'enseignement technique

D.P. de secrétariat (en cours de sténo-dactylo)

Les visiteurs furent très vivement intéressés par les explications fournies par les professeurs et par les réponses des élèves aux questions posées par M. DERANCE, M. LEBAILLIF et plusieurs membres de la Commission, les principales ayant trait à l'origine et au niveau des études des élèves.

La réunion prit fin à 20 heures 25.

Le Président,

LEBAILLIF

Le Secrétaire de séance,

J. BACQUART